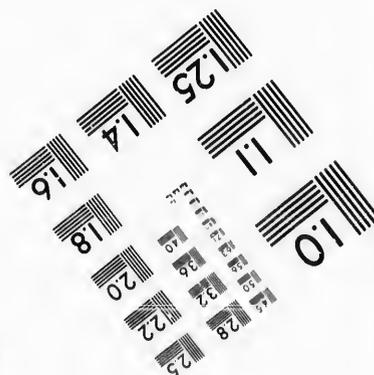
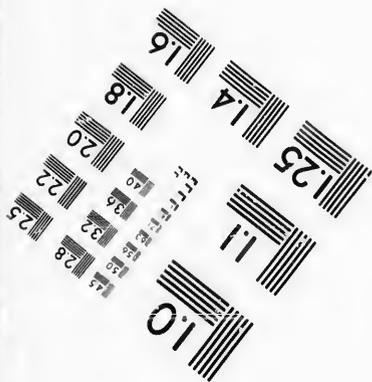
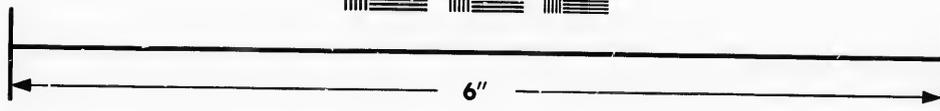
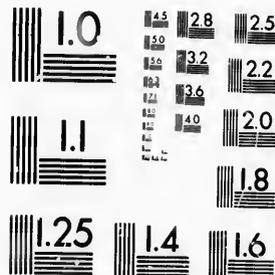


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1987**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

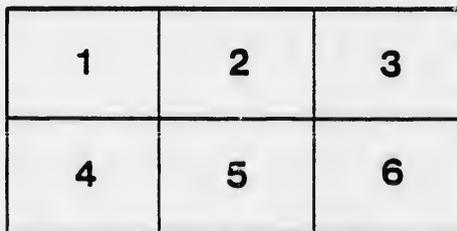
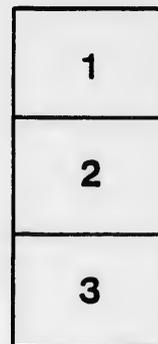
Department of Rare Books  
and Special Collections,  
McGill University, Montreal.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Department of Rare Books  
and Special Collections,  
McGill University, Montreal.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

e  
étails  
s du  
modifier  
r une  
Image

s

errata  
to

pelure,  
on à



32X

Union Saint-Pierre de Montreal.

7/6

5.

L'UNION SAINT-PIERRE  
DE MONTREAL

---

*Notes sur sa fondation et ses actes  
jusqu'à nos jours*

PAR

JOSEPH CONTANT

Membre de la Société.

---

*Lecture faite le 29 Juin 1889.*

---



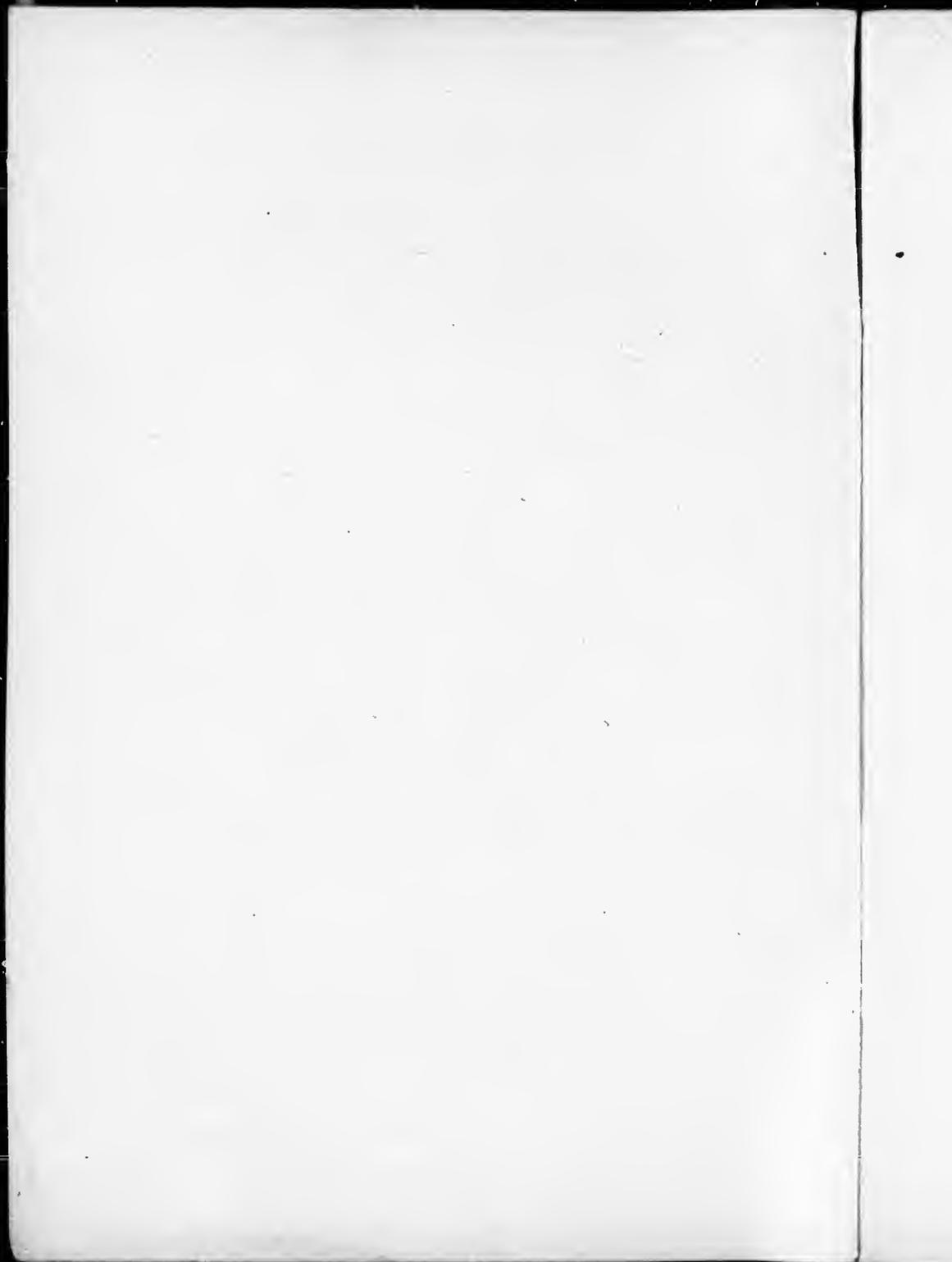
---

*Montreal;*

Imprimé par un Membre de la Société.

---

1890



## P R E F A C E .

---

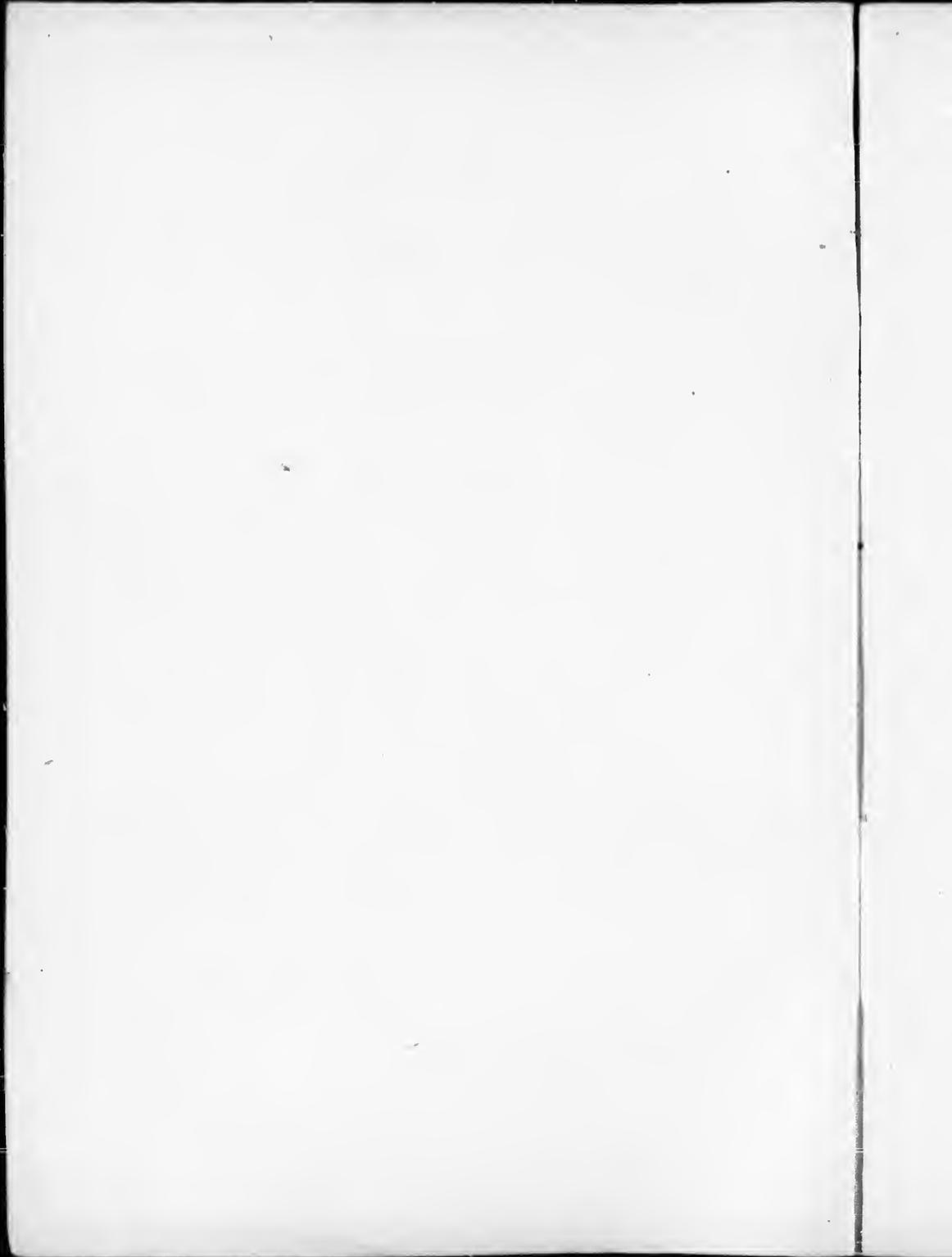
*A mes Lecteurs,*

Lorsque je commençai à faire la revue des minutes de l'Union St-Pierre, afin de compiler un résumé aussi condensé que possible des principaux évènements qui avaient marqué l'existence de cette société, je n'avais pas l'intention de livrer mon travail à la publicité. Je voulais lire, à une assemblée mensuelle, le résultat de mon travail, afin de faire connaître, tant aux anciens qu'aux nouveaux membres, que si l'Union St-Pierre était prospère aujourd'hui, elle avait eu de longues années de misère. Je voulais démontrer aux membres actuels, combien certains de nos confrères méritaient de reconnaissance pour l'énergie qu'ils avaient déployée, en maintenant l'existence de la Société.

Puisque la Société, me fait l'honneur d'imprimer et distribuer ce petit opuscule, je l'en remercie bien cordialement. Je dois, cependant, prier mes lecteurs, d'excuser le style peu châtié de ce livre et ne tenir compte que de la bonne volonté de l'auteur.

JOS. CONTANT,  
*Membre de l'Union St-Pierre*

MONTREAL, 29 Juin 1890.



# L'UNION SAINT-PIERRE

DE MONTREAL

*Notes sur sa fondation et ses actes jusqu'à  
nos jours*

—o—

**L**ES renseignements que j'ai pu avoir sur la société qui a donné naissance à l'Union Saint-Pierre, ne sont pas aussi complets que j'aurais désiré les avoir. La plupart des personnes qui faisaient partie de cette société sont mortes, ou disparues de Montréal ; celles qui restent sont d'un âge très avancé et leur mémoire fait un peu défaut. Je vous ferai part cependant de tout ce que j'ai pu obtenir, et j'ose espérer que mes informations sont aussi fidèles que possible, vû les circonstances.

En 1847 ou 1848, les tailleurs de pierre de Montréal, trouvant que leurs salaires n'étaient pas suffisants, se mirent en grève ; pendant quinze jours, comme me disait un des grévistes, pas un maillet ne fut levé dans la ville. Après ce laps de temps les patrons accédèrent à la juste demande des ouvriers, et chacun se remit à l'ouvrage.

Mais pendant ces quinze jours de chômage, les tailleurs de pierre n'avaient pas complètement perdu leur temps ; ils s'étaient formés en association dans le but de se protéger contre toute tentative future de réduction de salaire par les patrons.

Cette association exista jusque vers le milieu de 1858. A cette époque, un M. Louis Jetté, m'a-t-on dit, conçut l'idée de changer cette association en une société de bienfaisance, pour les tailleurs de pierre. Son nom était, "Société de Bienfaisance des Tailleurs de Pierre." Les ouvriers appartenant à d'autres corps de métier et les journaliers n'y étaient pas admis. L'on conçoit qu'avec une restriction pareille, cette société nouvelle ne pouvait pas progresser bien rapidement ; aussi, après avoir marché pendant quelques mois, clopin-clopant, il fut décidé que les ouvriers en général pourraient devenir membres de cette association. En conséquence, on fit un appel par la voie des journaux, bien peu nombreux alors, et bien peu lus. On fit de la cabale, et bon nombre de personnes répondirent à cet appel.

Malgré le prestige dont jouissait l'Union St. Joseph qui avait été fondée 6 ou 7 ans auparavant, et malgré aussi que plusieurs autres associations existaient alors, la quantité d'ouvriers qui se fit admettre dans la société des tailleurs de pierre, était d'un bon augure pour sa prospérité future

Cependant toute chose, quelque bonne qu'elle soit, a son côté défectueux, et l'accroissement des mem-

bres dans la Société des Tailleurs de Pierre amena une certaine difficulté. Les nouveaux arrivés n'étaient pas satisfaits du nom que portait la société et demandèrent que le titre en fut changé. Il y eut souvent des discussions à ce sujet, Enfin on convoqua une assemblée spéciale à cet effet. Cette assemblée eut lieu dans la boutique d'un M. Massie, tonnelier, rue Montcalm. Les tailleurs de pierre voulaient appeler l'association : Société des Tailleurs de pierre, sous le patronage de St. Pierre, les autres voulaient la nommer-Société St. Pierre. Après des discussions plus ou moins acerbes de part et d'autre, la résolution suivante fut mise aux voix.

Proposé par Ed. Contant, secondé par Jos. Proulx

1o. Que la société des Tailleurs de Pierre soit déclarée dissoute, et qu'une nouvelle société, appelée Société St. Pierre soit maintenant fondée.

2o. Qu'une liste soit déposée sur la table afin de permettre aux personnes désireuses de faire partie de cette nouvelle société, d'inscrire leurs noms

Cette résolution fut emportée au milieu d'un tumulte terrible et une partie des personnes présentes quittèrent la salle. On m'a même affirmé que le président éteignit la chandelle, et que lui et le secrétaire emportant les livres des minutes et la caisse se sauvèrent par la fenêtre. Le calme se rétablit cependant et 20 à 22 ouvriers signèrent la liste, et il fut décidé d'avoir une assemblée la semaine suivante, le 19 avril 1859. Cette assemblée

eut lieu, en effet, le mardi 19 avril, dans la boutique de M. Bergeron, menuisier rue Beaudry, et alors les principaux officiers de la Société St. Pierre furent élus pour six mois à compter du 1er mai 1859. Voici les noms de ces officiers :

L. T. LESCARBEAU, Président,  
 FRANÇOIS BEUCAIRE, 1er Vice-Président,  
 ED. CONTANT, Secrétaire,  
 JOS. PROULX, Assistant-Secrétaire,  
 T. THÉRIEN, Trésorier,  
 NAPOLEON, CONTANT, Collecteur-Trésorier,  
 OCTAVE GIROUX, Assistant-Trésorier,

Quoique en réalité la société ait été fondée huit jours auparavant, cette date du 19 a toujours été considérée comme celle de sa fondation.

Comme point de départ, dix avis de motion pour aspirants furent donnés ce même soir.

La Société des Tailleurs de pierre avait quelqu'argent en mains, et les membres qui s'en étaient séparés pour faire partie de la nouvelle association, voulaient en avoir leur part. C'est pourquoi il fut résolu; à cette ière assemblée de charger M. Ed. Contant et M. J. B. Bergeron de s'enquérir du montant des argents restés entre les mains de MM. Louis Jetté et Modeste Brouillet. La recette de la première assemblée fut 17s. 3d. soit: \$3.45. La séance suivante eut lieu le 26 avril. Afin de se protéger contre l'admission de membres maladifs ou dont la conduite laisserait à désirer, on nomma un comité

Comité, composé de MM. François Rochon, Etienne Martinet, J. B. Bergeron. Le but de ce comité, comme je viens de le dire, était de s'enquérir des qualifications des aspirants à devenir membres de la société. Il fut aussi décidé de faire une liste des membres résignataires de la Société des Tailleurs de Pierre, afin de pouvoir diviser également entre tous ses membres les fonds appartenant à la société : MM. Ed. Contant, Louis Ames. Nap. Contant, J. B. Bergeron et J. Masson furent nommés membres du comité chargé de régler cette question aussi difficile qu'importante. Ce comité s'assembla bien des fois dans la salle de réunion des Tailleurs de Pierre, et parvint à s'entendre, Chacun des membres reçut 50c., 75c. ou \$1.00 selon le temps de leur stage dans la société. A cette même séance du 26 avril, on commença l'adoption des règlements ; mais comme la séance se prolongeait fort tard, on ajourna au vendredi suivant le 6 mai, et alors les règlements furent adoptés. M. G. Reneault, un des anciens membres de notre société, a bien voulu me passer une copie de ces règlements, et j'aurai l'occasion d'en faire quelques extraits dans le cours de cet aperçu historique.

Il ne se passa rien de bien important ensuite jusqu'à la séance du 5 juillet, lorsqu'il fut décidé de se rendre auprès de Monseigneur Bourget et de le prier de nommer comme visiteur et dépositaire, le rév. Père Léonard, membre de la société des Oblats,

ordre religieux qui a tant fait pour le progrès moral et matériel de cette partie de notre ville appelée autrefois Faubourg Québec, et qui aujourd'hui se trouve comprise dans les quartiers St. Jacques et Ste Marie. On ordonna à cette même séance l'impression des règlements de la société.

Lors de sa fondation, cette association de bienfaisance avait pris le nom de Société St. Pierre, et ce n'est qu'à la séance du 13 septembre suivant (1854) qu'on lui donna à l'unanimité des membres présents le nom de : Union St. Pierre de Montréal.

Le 4 octobre 1854, on résolut de faire un bazar au profit de la société. M. J. B. Bergeron, secrétaire dévoué et toujours prêt à faire quelque chose dans l'intérêt de l'union, mit généreusement sa boutique à la disposition des membres du comité de régie et on installa le bazar. Les épouses des membres, femmes zélées et charitables, se mirent courageusement à l'œuvre. Elles allèrent solliciter chez nos concitoyens les plus à l'aise, des marchandises, des jouets et même de l'argent. Cependant malgré la bonne volonté des membres et de leurs épouses, malgré le travail accompli, il fut impossible de trouver assez d'objets pour faire ce qu'on appelle : un beau bazar ; et les dames durent prêter alors, qui un couvrepieds, qui un joli travail de broderies pour flatter les yeux et attirer la clientèle en faisant une décoration convenable. La recette nette ne fut pas en raison du trouble qu'on s'était donné (37.50).

Mais il ne faut pas moins être reconnaissants envers nos confrères d'alors et leur savoir gré de leur bonne volonté. Il ne faut pas oublier qu'en 1859, la partie Est de Montréal, n'était pas habitée par une population nombreuse, ni surtout par des richards, et qu'il était plus difficile alors d'avoir \$37.50 de bénéfice dans un bazar que \$400.00 aujourd'hui. Enfin après tout, la caisse avait augmenté d'autant et on fut satisfait. Il resta un certain nombre d'objets qui furent vendus plus tard, et on consacra le montant pour former un fonds de réserve afin d'acheter une bannière.

Afin de rendre ce travail moins ennuyeux et pour éviter les répétitions trop fréquentes, je traiterai séparément les points les plus importants, et je donnerai de suite toutes les résolutions qui ont été adoptées ou perdues sur le même sujet.

La première question, une de celles qui a subit le plus grand nombre de victoires et de défaites est la question des

### INSIGNES.

Le 3 Janvier 1860, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité: " que des insignes soient commandés et qu'ils soient *faits* de la manière suivante: ruban tricolore, 2 branches d'érable croisées d'un castor, une poignée de mains au-dessus et les initiales U. S. P.

Malgré que cette résolution eut été adoptée à l'unanimité et bien que je n'aie rien trouvé dans les

minutes, pour constater qu'elle avait été rescindée, on adopta le 6 mars une autre motion pour faire fabriquer 500 insignes sur ruban tricolore, le ruban devant avoir 3 pouces de large et 2 de long.

Le 3 avril cette motion fut rescindée de nouveau, et on décida de faire les insignes de 8½ pouces de long et 5 pouces de large. Le 12 juin une motion pour faire poser une frange en argent aux insignes fut proposée et perdue. Le 19 juin nouvelle tentative, mais encore infructueuse à propos de frange. Même résultat le 3 juin et 18 juin 1861. Et ce n'est que plus tard qu'il fut résolu d'ajouter une frange aux insignes. En 1863, le 3 novembre on vota \$54.00 pour l'achat d'un collet pour le président, qui jusqu'alors n'avait pas d'insigne distinct des autres membres.

### **CELEBRATION DE LA FETE PATRONALE.**

Le 29 juin 1860, L'Union St. Pierre chôma sa fête patronale. La messe fut chantée à l'Eglise St. Pierre. La procession, me dit-on, fut très belle : on s'était payé le luxe d'un corps de musique, (Il me sera permis de remarquer ici que les musiciens d'alors n'étaient pas aussi exigeants que ceux que nous avons aujourd'hui, puisqu'on ne paya que \$10.00 pour les services du corps de musique). Les sociétés suivantes avaient été invitées et étaient représentées à la procession : L'Union St. Joseph, les

sociétés St. Antoine, St. François-Xavier, des Menuisiers, St. Michel et Tempérance St Joseph. Si je nomme toutes ces sociétés, c'est afin de faire voir que l'Union St. Pierre avait à faire la lutte contre un grand nombre d'autres sociétés de bienfaisance, et que son succès rapide, malgré cela, prouve beaucoup en faveur du travail fait par nos prédécesseurs.

La société parut en corps dans la démonstration organisée à l'arrivée du Prince de Galles, ainsi qu'aux funérailles de D. B. Viger, et à l'arrivée d'un voyage aux provinces maritimes de M. C. S. Rodier, maire de Montréal. Les membres à cette occasion, pris d'un enthousiasme extraordinaire, dételèrent les chevaux et trainèrent eux-mêmes le carosse qui contenait le maire, le président M. Lescarbeau et M. Ed. Contant, secrétaire de la société.

En 1860 la société St. Jean Baptiste, qui devait célébrer la fête des canadiens-français, le 24 juin avait envoyé une invitation à l'Union St. Pierre et le 19 juin cette invitation vint devant la salle ; mais comme la société St. Jean-Baptiste n'avait pas crû devoir inviter Son Honneur le Maire, les membres de l'Union St. Pierre ne virent pas l'invitation d'un bon œil. Il s'éleva une discussion très vive qui donna lieu à une des séances les plus orageuses que la société ait jamais eue. Enfin, tard sur le matin, il fut décidé de se joindre à l'Union St Joseph, si cette société sortait en corps le 24 juin.

Pendant plusieurs années après cela, les sociétaires étaient tenus d'assister à la célébration de la St. Jean-Baptiste, sous peine d'amende.

Lorsque la société passa à travers les temps critiques de son existence ; quand le nombre de ses membres fut grandement diminué, on abandonna la célébration de la fête patronale, et ce n'est qu'en juin 1883, que l'on commença de la célébrer de nouveau.

### **BANNIERE.**

La question de l'achat d'une bannière en est une qui a duré assez longtemps, qui a amené des discussions acerbes et qui souvent a fait terminer les séances à une heure avancée de la nuit. La première motion fut présentée le 8 mai 1860, mais fut retirée. Une autre fut faite le 22 mai, le 12 juin et le 19 juin. Cependant, la question ne fut décidée que le 4 août 1863. On vota à cette séance une somme de soixante louis pour l'achat d'une bannière. Il fut aussi résolu que lors de son admission, chaque membre devait payer un montant de 25 centins comme contribution pour la bannière. Cette contribution est encore en vigueur aujourd'hui.

### **INCORPORATION.**

Le 3 Janvier 1860, une tentative fut faite pour l'adoption d'une motion, tendant à faire incorporer la société. Mais elle fut rejetée par une forte majorité. Les membres opposés au projet prétendaient que

a société n'avait pas un capital suffisant, et ils avaient peut être raison. On fit assez souvent des motions du même genre, qui toutes furent renversées (toujours après beaucoup de discussions) et ce n'est que le 10 décembre 1861 que l'incorporation fut définitivement résolue.

On fit alors des amendements aux règlements et M. T. J. J. Loranger, avocat et plus tard juge, fut chargé de les réviser. A la suite d'une démarche faite par M. Ed. Contant, l'incorporation fut obtenue par l'entremise de l'Hon. Sir A. A. Dorion, et la société n'eut pas un sou à payer, ni pour frais d'avocat, ni pour frais à la législature. Le nom d'incorporation était société de l'Union St Pierre.

### **BENEFICES.**

La société, dès sa fondation, avait inséré une clause dans ses règlements, à l'effet de payer \$3.00 par semaine à un membre malade, et \$1.50 à la veuve d'un confrère décédé, et ce, tant que la veuve ne convolerait pas en 2<sup>me</sup> noce. La société s'obligeait aussi à faire chanter à ses membres défunts, un service d'une cloche. Mais on ne pourrait commencer à payer les bénéfices aux malades et aux veuves avant que la société n'eut un montant de \$400.00 en caisse ; et malgré tout le désir qu'avaient les sociétaires de mettre cette clause du règlement à exécution, ce ne fut qu'en 1862, qu'elle commença à payer les susdits bénéfices. La société n'avait pas encore été en état

de payer des bénéfices aux orphelins et ce n'est que le 3 décembre 1861 que la résolution suivante fut mise aux voix et adoptée.

Proposé par E. L. Beaudoin, secondé par Nicolas Fortin :

Qu'il soit ajouté une 4me clause à l'article 12 des règlements comme suit : " La société, lorsqu'elle aura £150 en caisse, paiera 12 sous par semaine, à chaque orphelin d'un membre décédé, et lorsqu'elle aura £200 en caisse, elle paiera 1 chelin par semaine, et ce jusqu'à ce que les orphelins aient atteint l'âge de quatorze ans. Les orphelins de père et de mère recevront 50 centins par semaine. "

La société a toujours, depuis, payée \$3.00 par semaine à ses malades. Le dix juillet 1869, alors que la société était dans un état critique, on essayât de faire adopter une motion pour ne payer que \$1.50 par semaine, mais cette motion fut déclarée hors d'ordre. Le bénéfice de \$1.50 par semaine à la veuve, a été payé jusqu'en 1872. A cette époque les sociétaires, s'apercevant que le nombre des veuves était très grand, et que les déboursés hebdomadaires devenaient trop élevés pour le capital et le revenu de la société, résolurent de faire ce que l'on a appelé le rachat des veuves. Je donnerai plus loin des détails sur cette transaction.

Après que cette transaction fut terminée, la société décida de payer, au décès d'un membre, une somme de \$200.00. Ce règlement fut en force jus-

qu'en 1876. Le 4 juillet de cette année, le petit nombre de sociétaires qui faisait encore partie de l'Union, voulut frapper un grand coup, afin d'attirer de nouveaux membres, et on adopta une résolution à l'effet de payer \$400.00 à la veuve d'un confrère défunt, chaque sociétaire devant payer une contribution funéraire de 50 centins. Ce règlement devait venir en force le 1er septembre suivant. On avait, cependant voulu aller trop vite pour le capital de la société, et le 5 septembre suivant on résolut de retarder la mise en force du règlement au 1er septembre 1877, puis ensuite au 6 août 1878. Le 1er août 1878 on retarda jusqu'au 1er août 1880 et enfin le règlement ne fit loi que le 2e mardi d'août 1882. Mais les membres étaient tenus de payer \$1.00 pour contribution funéraire. Ce dernier règlement vient d'être changé il y a quelques semaines. La société paie maintenant à la veuve ou aux héritiers d'un sociétaire une somme de \$1.00 par membres actifs, jusqu'à concurrence de \$1000.00. La contribution funéraire restant à une piastre. Lorsque le nombre des sociétaires dépassera le chiffre de mille, la contribution funéraire diminuera au *pro rata* du nombre des membres.

### **ETAT OU METIER des ASPIRANTS.**

Lorsque la société fut fondée, et lors de l'adoption des premiers règlements, la clause suivante avait été insérée comme suit : "Pour devenir membre

de cette société, il faut pratiquer un métier." On tenait tant à cette clause, qu'il était imposé une amende de dix centins à celui qui proposerait un commerçant ou un entrepreneur. Cette clause empêchait un assez grand nombre de personnes, d'anciens ouvriers, ayant abandonné leur métier, pour une raison ou une autre, de faire partie de l'Union St. Pierre, Aussi essaya-t-on à différentes reprises de faire amender cette partie du règlement. Une motion à cet effet fut présentée 4 à 5 mois consécutifs, mais ce sans succès.

Un certain nombre voulait que la société conservât exclusivement son caractère de société ouvrière. Enfin, le 2 janvier 1861, on réussit à faire adopter la résolution suivante, dont j'ai cru donner copie en entier et telle qu'elle est écrite dans les minutes. "Proposé par M. Lescarbeau, secondé par M. François Boire : Que la 2me clause du 1er article des règlements soit amendée, et qu'après les mots : "professant un métier," on ajoute les mots suivants : "qu'un homme reconnu pour avoir un métier soit admissible comme membre, pourvu qu'il ne soit ni marchand de marchandises sèches, ni avocat, ni notaire, ni médecin, et que cette clause soit inamovible."

Si quelqu'un d'entre vous était disposé à trouver à redire sur les restrictions que l'on mettait dans l'admission des membres, je me permettrai de lui dire qu'il se trompe, et voici pourquoi : — L'éducation des ouvriers de cette époque était beaucoup

négligée, le langage dont ils se servaient pendant les discussions, quoique énergique et plein de bon sens, laissait à désirer sous le rapport de la grammaire et de la rhétorique. Si donc on avait admis membres des personnes dont l'éducation aurait été plus recherchée, un grand nombre des ouvriers discutants n'auraient plus osé prendre la parole ; on aurait cessé de prendre une part active au développement de la société, et son succès aurait été certainement mis en danger. Car si les ouvriers n'ont pas une manière de s'exprimer aussi soignée qu'en ont les marchands et les hommes de profession, il faut remarquer que le zèle, le dévouement et l'abnégation, dont ils font preuve, dans l'organisation et le maintien de sociétés comme la nôtre, sont des qualités, que ne possèdent pas, à un aussi haut degré, les hommes de profession (soit dit sans blesser ces messieurs).

Les ouvriers cependant, n'avaient pas l'intention de laisser pour toujours cette restriction, mais ils voulaient établir d'abord la société sur une base immuable, y admettre un grand nombre des leurs, et lorsqu'ils se sentiraient assez forts, ouvrir petit à petit leurs portes aux professions. C'est d'ailleurs ce qui s'est fait. L'Union St. Pierre admet maintenant toute personne qualifiée, sans égard à son métier ou à sa profession. Je dois constater néanmoins, que le titre d'avocat fait encore peur aux sociétaires, et que lorsqu'il s'est présenté un mem-

bre de cette profession il a, à peu d'exception près, été *blackboulé*.

On paraît craindre la chicane.

### LIEU DE REUNION.

Lors de sa fondation et jusqu'à mai 1860, les assemblées avaient lieu dans la boutique de M. J. B. Bergeron, rue Beaudry. A cette dernière date on loua la salle de l'Union St. Joseph. Mais par suite de certaines difficultés survenues entre les deux sociétés, on décida le 19 février 1861 de louer la salle de l'Institut Canadien-Français, rue St. Jacques. En février, mars, avril 1862, il fut proposé plusieurs motions, pour retourner occuper la salle de l'Union St. Joseph. Quelques unes de ces motions furent remportées, mais rescindées à la séance suivante. Enfin en juillet 1862, la société recommença à avoir ses séances dans la salle de l'Union de St. Joseph, qu'elle occupe encore aujourd'hui. Une tentative fut faite en février 1861 pour l'adoption d'un projet de bâtisse. L'idée était un peu hasardée, vu le peu de fonds à la disposition de la société, aussi la proposition ne fut-elle pas acceptée.

### REGLEMENTS.

Les premiers règlements, comme je l'ai dit plus haut, ont été adoptés aux deux premières assemblées de la société. Mais l'Union St. Pierre prenait de l'essor, et plusieurs parties des règlements ne con-

venaient plus aux exigences de la situation ; il fut décidé le 23 juillet 1861 de les reviser. Et le 6 août on nomma un comité de révision. Le quorum devait être de cinq membres. Mais comme la société voulait que la chose marchât vivement, elle imposa une amende de 45 sous à tout membre du comité, chaque fois qu'il n'assisterait pas aux assemblées.

Le comité fit la révision, présenta son rapport à la société, et à une assemblée extraordinaire, convoquée à cet effet, les nouveaux règlements furent adoptés. Cependant à la séance du 28 août, les procédés de l'assemblée extraordinaire furent déclarés hors d'ordre, vu que la 4<sup>me</sup> clause n'avait pas été lue. Ils furent présentés plus tard de nouveau, adoptés en janvier 1862, revisés par l'Hon. T. J. J. Loranger et envoyés au parlement, lors de la demande d'incorporation. Les règlements ont été amendés depuis à différentes reprises à mesure que le besoin s'en faisait sentir.

### **AFFAIRE ST. GERMAIN.**

La société depuis sa fondation, n'avait connu que succès constant et prospérité toujours croissante, mais il ne devait pas en être toujours ainsi. En octobre 1862 commença pour elle une série de difficultés, qui devaient plus tard lui causer un dommage considérable et l'amener à deux pas de sa ruine. A cette époque un membre du nom de J. B. St. Germain mourut à la suite d'un accident de voiture.

Son cheval ayant pris le mors aux dents, il fut tue dans la rue St. Laurent, en face du marché. Ce M. J. B. St. Germain avait été admis dix mois auparavant, et en conséquence sa veuve n'avait droit à aucun bénéfice. Mais sous prétexte que ce monsieur avait payé sa contribution pour l'année, le président invita les sociétaires à assister aux funérailles, ce qui fut fait. On fit aussi motion que les frais funéraires fussent payés à la veuve. Cette motion proposée le 21 octobre fut laissée en suspens jusqu'à ce que l'on eut obtenu l'avis des avocats. Le rapport des avocats fut lu devant l'assemblée, mais comme on ne fait aucune mention de la nature de ce rapport je ne puis vous renseigner, toujours est-il que le rapport paraît ne pas être favorable puisqu'il n'est pas adopté. Le 11 novembre une motion de M. F. Sabourin pour payer les frais funéraires fut adoptée, 28 votant pour et 27 contre. Mais elle fut rescindée le 2 décembre, par 32 contre 17. Ceux qui votaient contre prétendaient que le fait d'avoir assisté aux funérailles obligeait la société à payer les frais funéraires. Le 2 décembre lecture fut faite de l'ordre en poursuite intentée par Mad. veuve St. Germain. Les officiers élus à la première séance de novembre n'osèrent pas, je suppose, entreprendre la tâche de résister à cette poursuite et tous résignèrent. Un autre comité fut cependant immédiatement formé.

Le 9 décembre une résolution à l'effet de nommer

des avocats pour défendre la cause de la société fut proposée, mais elle ne fut pas votée. Le 16 décembre eut lieu une séance des plus orageuses. La question de nommer des avocats revint encore sur le tapis. La discussion fut acrimonieuse. Et la séance fut longue. Il y eut trois motions d'ajournements qui furent renversées par une assez forte majorité. Durant cette séance un membre fut condamné à payer dix chelins d'amende pour insulte au président. Les avocats furent cependant nommés.

Ne vous semble-t-il pas curieux, que dans une circonstance comme celle-ci, quand l'intérêt de la société était en jeu, et quand surtout les droits de la société étaient si bien définis dans les règlements, ne semble-t-il pas étonnant qu'il y eut un certain nombre de sociétaires désireux de créer un précédent dangereux, en payant des bénéfices à une personne qui n'y avait aucun droit? Mais enfin il paraît qu'il en est ainsi dans ce bas monde, les choses les plus injustes trouvent des partisans. Le procès dura quatre ans et jugement fut rendu contre la société. Ceci avait donné espoir à la poursuivante, et, le 26 mars 1871 mad. veuve St. Germain reclama 230 semaines de bénéfice à raison de \$1.50 par semaine, soit \$345.00. La société naturellement refusa de payer et chargea MM. Dorion, Dorion et Geoffrion de veiller à ses intérêts. Le 2 juillet le jugement fut rendu en faveur de l'Union St. Pierre.

Mais non contente de cela, et poussée, me dit-on, par quelques membres, Mad. St. Germain alla en révision et jugement fut rendu en sa faveur, le 30 juin 1868. Après ce jugement, un bon nombre de membre étaient d'opinion qu'il valait mieux en rester là. Mais grâce aux efforts énergiques d'une autre partie des sociétaires, qui sentaient que le droit était de leur côté, on décida d'aller en appel au Banc de la Reine. La cause fut en conséquence plaidée de nouveau et jugement fut rendu le 14 septembre 1869 (13 mois après son inscription en appel) en faveur de la société. J'ai cru qu'il serait intéressant pour les membres de l'Union St. Pierre de connaître la teneur de ce jugement. Je l'ai en conséquence copié ici textuellement.

COUR DU BANC DE LA REINE,

EN APPEL,

Montréal, 9 Septembre 1869.

*Coram*:—Les honorables le juge en chef, le juge Caron, les juges Drummond, Badgley et Johnson.

La Société de l'Union St. Pierre de Montréal,  
*Appelante.*

vs.

Dame Mathilde Leduc,

*Intimée.*

La cour après avoir entendu les parties par leurs avocats sur le mérite, examiné le dossier de procédure en cour de première instance, les griefs d'ap-

pels et les réponses à iceux, et sur le tout mûrement délibéré :— Considérant que les avantages et secours accordés par la Société à ses membres ne sont exigibles par eux, et obligatoires pour elle qu'à certaines charges et conditions déterminées et spécifiées en et par la constitution de la Société et ses règlements.

Considérant qu'une de ces conditions est, que ces avantages et secours ne sont réclamés et accordés qu'en autant (et dans ce cas seulement) que le membre, au sujet et au nom de qui la réclamation est faite, a rempli les charges, obligations et conditions imposées par la constitution et les règlements de la société.

Considérant qu'une de ces conditions est que le membre, qui réclame, ou au nom de qui l'on réclame, a fait partie de la dite société pendant une année entière, à compter de son admission.

Considérant qu'un de ces avantages, et l'un des plus considérables, est la pension annuelle que doit payer la dite société à ceux de ses membres qui se trouvent dans les conditions voulues, de même que le paiement de la dite pension est la charge la plus onéreuse que la société ait à remplir.

Considérant que le mari de l'Intimée n'avait pas été membre de la dite société pendant une année entière, mais qu'au contraire, lors de son décès, il ne s'était écoulé que dix mois et cinq jours à compter de son admission, et que partant une des conditions

essentielles apposées à l'octroi de la réclamation de l'Intimée n'avait pas été accomplie.

Considérant que pour cette raison, l'Appelante, d'après sa constitution et ses règlements, ne pouvait accorder la demande de l'Intimée, et que partant dans le jugement dont est appel, savoir : le jugement de la Cour Supérieure, siégeant en révision, à Montréal, le huitième jour de juin mil huit cent soixante-huit, lequel admet la réclamation de l'Intimée et condamne l'Appelante, il y a mal jugé, casse et annulle le dit jugement, et rendant celui qu'aurait dû rendre la dite Cour, renvoie l'action de la dite Intimée, avec dépens en Cour Supérieure, en Cour de Révision et le présent appel."

La lecture de ce jugement se termina au milieu des applaudissements de l'assemblée. Ceci mit fin à un procès qui dura sept ans, coûta cher à Mad. St. Germain et amena la société à deux pas de sa ruine. J'ai oublié de mentionner un fait qui est tout au crédit de deux membres de notre société. C'est celui-ci : " Afin de ne pas tirer les fonds que la société avait en banque, et comme il fallait à la Cour une garantie pour les frais de l'appel, MM. On. Giroux et Magloire Allard se portèrent caution et rendirent ainsi un service signalé à l'Union St. Pierre.

### CONTRIBUTIONS.

Le prix d'entrée de 1859 à 1862 fut de cinq chelins (\$1.00.) En 1862 on l'augmenta à \$2.00 et il resta ainsi jusqu'en 1882, lorsqu'on le mit à \$3.00.

En 1888 l'Union St. Pierre décida de payer \$400 à la veuve d'un membre, et quand il n'y aurait pas de veuve, de payer cette somme aux héritiers. Cet avantage nouveau offert par la société l'obligea d'augmenter le prix d'entrée, il est maintenant de quatre dollars pour les aspirants ne dépassant pas l'âge de quarante ans. Pour ceux de 40 à 41, le prix est de dix dollars et de 41 à 45, d'une piastre pour chaque mois au-dessus de 41 ans, en sus des \$10 de 40 à 41 ans.

La contribution mensuelle fut fixée dès le début à 25 centins et elle resta ainsi jusqu'au 1er mai 1865. De mai 1865 à octobre 1866, elle fut de 30 centins. En novembre 1869 on l'augmenta à 37½ centins et plus tard, la contribution mensuelle fut portée au prix actuel de cinquante centins.

Au décès d'un confrère, les membres étaient tenus d'assister aux funérailles, sous peine d'une amende de cinquante centins. Ils devaient suivre le convoi funèbre jusqu'au coin des rues La Montagne et Sherbrooke.

Ce fait d'assister aux funérailles, était un des plus beaux liens de confraternité établis par notre société et une des plus louables obligations de ses règlements. C'était aussi une consolation pour la veuve et la famille du défunt. En effet, ce père qui était si cher à son épouse et à ses enfants, ce père qui avait été leur soutien, qui avait partagé avec eux les joies et les douleurs de ce monde, n'avait pu se créer beaucoup de relations sociales, car les exigen-

ces et les fatigues journalières ne lui en laissent pas le loisir. Cependant il n'est pas délaissé après sa mort, sa dépouille mortelle est suivie au cimetière par un grand nombre de sociétaires. Cette consolation doit un peu adoucir la peine causée par la séparation amenée par la mort. Et les sociétés qui, comme la nôtre, ne se sont pas contentées de secourir pécuniairement la veuve et les orphelins de leurs confrères, mais qui ont voulu aussi apporter un soulagement à leurs douleurs, ont accompli un acte de charité des plus louables. Aussi nos concitoyens, surtout parmi la classe ouvrière, ont compris toute la beauté, et toute la grandeur de cette action des sociétés de bienfaisance, et se sont empressés de se faire enrôler comme membres. Je regrette que l'Union St. Pierre. ait été obligée, lorsqu'elle passa à travers les temps les plus difficiles de son existence, de suspendre cette obligation d'assister aux funérailles. Si elle avait pu maintenir ce règlement, il me semble qu'elle se serait plus vite relevée de sa décadence. Enfin, il ne m'appartient pas ici de blâmer les actions de nos prédécesseurs, et je leur demande même pardon des remarques que je viens de faire.

Avec les changements que l'Union St. Pierre vient de faire à ses règlements, et aussi après qu'il eut été décidé de payer \$400.00 à la veuve d'un sociétaire, la contribution funéraire a été fixée à \$1.00, et elle restera ainsi tant que la société n'aura pas atteint

le chiffre de 1000 membres. Après que ce chiffre sera dépassé, la contribution diminuera en proportion de l'augmentation du nombre des membres.

### MARCHE FINANCIERE.

Au 1er mai 1859, quinze jours après sa fondation, la société avait un capital de 85 cents en mains. Le début était modeste, mais il ne pouvait en être autrement. Cependant ce capital s'augmenta de séance en séance, et le 1er avril 1860, la balance d'argent en mains était de cent quatre dollars. Comme on voulait retirer bénéfices de cet argent, on prêta \$100.00 à un sociétaire, M. T. Thérien, à raison de 8% d'intérêt par an. Ce billet est encore attaché au couvert du livre des minutes de cette époque. An 1er novembre 1860, le capital se montait à \$162.15. Jusqu'à cette dernière date, comme le dit M. Gosselin, dans le travail ardu et difficile qu'il a fait de la révision des rapports mensuels de la société, il est impossible de donner le détail des recettes; il n'y a aucun journal qui l'indique. D'ailleurs, les collecteurs-trésoriers, au début de la société, faisaient leurs entrées sur des feuilles volantes; c'est ce que m'a affirmé un membre qui fut collecteur pendant les quatre premières années de l'existence de la société. Au 1er novembre 1861 le capital était de \$312.10½. On commença à déposer l'argent en banque le 17 avril 1862, on y déposa \$341 00. Ce montant était minime pour le nombre de membres qui faisaient alors partie de la société, (247). Mais comme toujours,

il y avait des retardataires. Je constate par le rapport de mai 1862, qu'il était dû à la société \$1023.85. C'était un montant beaucoup trop élevé pour une jeune société. Au 1er octobre 1862, le capital avait doublé et était de \$719 42.

Le premier sociétaire qui reçut des bénéfices hebdomadaires fut M. Cléophas Labossière, et le premier pour lequel la société fit chanter un service, fut M. F. Tardie. Il laissa une veuve et des orphelins qui furent en conséquence les premières personnes à recevoir les bénéfices auxquels les règlements leur donnaient droit.

Le capital de la société continua d'augmenter quoique d'une manière moins sensible, qu'en 1862 et 1863. Car les surplus en 1865-66-67, ne dépassaient guère la somme de \$60 à \$80 par semestre. D'un autre côté les dépenses devenaient plus considérables. Malgré tout il y avait augmentation ; l'actif se chiffrait par un montant de \$2239.79 et quatre ans après au 1er novembre 1871, la société atteignait le faite de sa valeur financière. Son actif, en argent, se montait à \$2827.01, mais il ne resta pas longtemps ainsi ; il tomba au 1er mai 1872 à \$2532.00, un déficit de \$294.00. C'est-à-dire que la société qui avait mis 4 ans pour augmenter son capital de \$600 00 le vit diminuer de \$300.00 en 6 mois. On s'apercevait que ce n'était que le commencement de la crise, et qu'à moins de changer les règlements, les dépenses seraient toujours plus fortes que les recettes. C'est

alors que se fit la commutation ou le rachat des veuves. Le montant payé fut de \$2443.00. Le semestre qui suivit cette transaction amena un surplus de \$398.00.

Cependant cette prospérité fut de courte durée, car dès le semestre suivant, les dépenses surpassèrent les recettes. Ceci continua ainsi jusqu'en 1877. A cette époque le surplus des dépenses et le déficit de \$484.00 laissé par Caya, fit que le Trésorier d'alors, M. P. Gosselin, qui avait remplacé Caya, commença son terme d'office avec quelques piastres en caisse seulement,

De 1878 à 1880, la position financière s'améliorait tant soit peu, mais après 1880 et surtout depuis 1882, la société a repris vigueur et les excédants des recettes sur les dépenses sont devenus de plus en plus considérables

Ainsi en 1882, l'actif de l'Union St. Pierre était de \$1673.00, et il est aujourd'hui de \$7875.00, ou une augmentation de \$6200.00 en 7 ans.

### **CONFEDERATION DES SOCIÉTÉS.**

Je ne puis rien faire de mieux, pour cette question, de vous lire ce que M. J. A. Plinguet a écrit sur le sujet, dans ses notes sur l'Union St. Joseph :

... " A Montréal, chacune des sociétés de secours avait à chômer chaque année sa fête patronale, ce qui devenait un peu onéreux pour les ouvriers qui étaient membres de plusieurs associations et qui devaient perdre plusieurs jours de travail pour chô-

mer ces fêtes. On pensa alors à former une union entre toutes les sociétés de secours pour ne célébrer qu'une seule fête. C'était d'ailleurs, un moyen de réunir, sous les yeux de la religion, en une seule Société de frères, toutes ces Associations qui jusqu'alors ne s'étaient connues que de nom.\*

" C'est à la séance du premier août 1864 de l'Union St. Joseph qu'il en fut question pour la première fois, et l'on y décida de convoquer une assemblée des officiers des différentes Sociétés pour traiter ce sujet. On discuta longtemps ce projet, qui ne fut définitivement adopté qu'au printemps de 1865. L'on choisit le second mercredi du mois d'août de chaque année pour célébrer la fête patronale commune, sous le patronage de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge Marie ; on décida aussi que les différentes Sociétés prendraient leur rang en procession suivant l'ordre de leur âge, et que les honneurs de la fête seraient donnés alternativement à chacune d'elles, en commençant par la plus ancienne.

L'Union Saint Joseph.

L'Union Saint François-Xavier.

L'Union Saint Antoine.

L'Union Saint Pierre.

L'Association de Bienfaisance des Bouchers Canadiens-Français.

L'Union Saint Jacques.

L'Union Saint Michel des Saints

La Société Saint Ignace.

---

\* Depuis que ceci est écrit, des démarches ont été faites pour réunir en une seule les différentes Sociétés de secours mutuel qui existent aujourd'hui dans la ville de Montréal ; espérons que ces démarches obtiendront leur but, et alors l'Association qui subsistera formée de toutes les Sociétés de secours sera la Société la mieux fondée et la plus prospère de toutes les Associations tant Canadiennes que de toute autre nation qui pourront exister en Canada.

“Quelques Sociétés ne voulurent point acquiescer à ce projet, dans la crainte, croyons nous, qu'il ne réussirait pas. Ces craintes étaient exagérées : la fête fut splendide. Tâchons d'en donner une petite esquisse.

“Dans la procession, on vit plus de 2,000 personnes marcher en ordre, tous bien mis, le visage rayonnant et le cœur plein d'enthousiasme. L'Eglise Paroissiale, qui avait été jugée seule capable de contenir tous les membres, était magnifiquement décorée et avait revêtu ses plus beaux ornements. La Messe fut chantée par M. E. C. Fabre, Chapelain de l'Union St. Joseph, et le sermon donné par M. Giband, Curé d'office. La Messe en musique fut chantée par un chœur sous la direction de M. Perrault, Prêtre de St. Sulpice. Nous devons consigner ici, comme marque de notre reconnaissance envers les Messieurs de St. Sulpice, qu'ils voulurent bien faire remise aux Sociétés réunies de la somme qui leur devait revenir, tant à eux qu'à la Fabrique, dans cette fête ; ils eurent encore l'obligeance de nous remettre le montant de la collecte faite pendant le service divin. Et la surprise fut grande et bien agréable pour nous tous, lorsque l'on vit, dès la veille de la fête, flotter sur les tours de Notre-Dame les drapeaux français et britannique, et lorsque l'on entendit le gros bourdon annoncer notre fête à la ville, comme il avait coutume d'annoncer les fêtes plus solennelles de l'Eglise et la grande fête nationale de St. Jean Baptiste.

“ Après la Messe, la procession se remit en marche par des rues riches de décorations et se rendit à la salle St. Joseph, point de départ du matin, où M. Plinguet, Président de l'Union St. Joseph, félicita tout le monde de l'enthousiasme qui avait paru dans cette belle fête des ouvriers ; puis il invita à adresser la parole à l'assemblée le Rév. M. Picard, l'Hon. M. Chauveau, MM. Narcisse Valois et Médéric Lantôt et MM. les Présidents des Sociétés étrangères qui avaient été invités : tous trouvèrent des paroles éloquentes pour engager les Sociétaires à continuer leur bel œuvre.

“ Le soir, eut lieu un concert en faveur des orphelins des différentes Sociétés : la salle de l'Hôtel-de-Ville fut comble et la recette considérable.

“ Maintenant que ce projet de réunir les Sociétés dans une seule fête commune, est à l'état de fait accompli, espérons que les Sociétés qui n'ont, pour une raison ou pour une autre, pas voulu nous joindre l'année dernière, vont s'empresser de le faire, et que, cette année, toutes les Sociétés de secours s'uniront comme en un faisceau, et qu'elles célébreront une des plus belle fêtes dont nous puissions être témoins.”

Le 1er concert rapporta un bénéfice de \$37.00.

Le désir exprimé par M. Plinguet ne s'est pas réalisé. Les mêmes Sociétés célébrèrent encore la fête en 1866, mais ce fut la dernière fois. Les résultats financiers de la soirée dramatique ne furent pas sa-

tisfaisants, il y eut déficit et l'Union St. Pierre eut à payer \$67.10 pour sa part de frais.

Malgré les efforts de certain nombre de membres des différentes Sociétés, il fut impossible de s'entendre sur l'organisation d'une 3me fête, et le 5 mars 1867 l'Union St. Pierre décida de ne plus faire partie de la Confédération, et la chose tomba d'elle même.

### **AFFAIRE J. B. CAYA.**

Il faut croire que la Société n'avait pas eu assez de misères ni assez de troubles, qui avaient mis son existence en danger, il lui fallait encore quelque chose de plus grave: un Trésorier concussionnaire.

Depuis un certain temps déjà, on soupçonnait que M. J. B. Caya, alors trésorier, avait des irrégularités dans ses livres, car sa conduite vis-à-vis de la Société ne paraissait pas franche.

Le comité de Régie avait l'habitude, comme cela se pratique encore, de s'assembler quelques jours avant la réunion mensuelle, pour transiger diverses affaires de la Société et aussi pour vérifier les comptes du Trésorier. Mais ceci ne pouvait se faire facilement, vû qu'il n'apportait jamais son livre de banque. Il l'avait toujours oublié. Quand on lui en faisait la remarque, il offrait au Président de se rendre chez lui, et qu'il lui ferait voir le livre de banque.

Le Président se rendit plusieurs fois à cette invitation, mais quand Caya était chez lui, il avait laissé

le livret à sa boutique, et quand il était à sa boutique il l'avait laissé chez lui. De guerre lasse, M. G. Reneault, le 3 juillet 1877, fit un rapport de ces faits à la société. Comme cela confirmait les soupçons que l'on avait sur la probité du Trésorier, et comme on devait faire une excursion à St. Jérôme le 10 de ce même mois, on décida de verser les fonds entre les mains du Président. (Cette excursion rapporta un bénéfice de \$137.75.)

Quelques jours après, le Président eut une nouvelle entrevue avec Caya, et ce dernier montrant le livret de banque avoua s'être approprié un certain montant des fonds appartenant à la Société. Il offrit alors, en paiement, un billet d'un de ses clients, un marchand de chaussures sur la rue St Laurent. Lorsque la Société fut avisée de cela, le 10 juillet, elle ne voulut pas accepter le billet du client de Caya, mais résolut de le faire arrêter, et autorisa le Président à prendre les procédés nécessaires. On alléguait dans la motion que Caya s'était approprié les fonds de la Société, et que de plus il était sur le point de quitter la ville. M. G. Reneault consulta l'avocat de la Société, et celui-ci trouva qu'il n'y avait pas lieu de poursuite contre Caya, ni au civil ni au criminel.

L'offense commise ne tombait, paraît-il, sous le coup d'aucunes dispositions de nos lois criminelles et ne pouvait être assimilée à un détournement. Quant au *capias*, pour y donner lieu, il aurait fallu

prouver que Caya laissait non seulement la ville, mais aussi les limites des deux Canadas.

On dut en conséquence laisser l'ex-Trésorier en pleine liberté.

Les livres furent examinés plus tard, et il fut constaté que le déficit était beaucoup plus élevé qu'on ne le croyait d'abord et que plusieurs fausses entrées avaient été faites. Entre autres choses il y avait un montant de \$42.00 chargé pour loyer, et qui n'avait pas été payé à l'Union St. Joseph. En raison de ces nouveaux faits, on consulta de nouveau les avocats, et sur leur rapport favorable, on décida de faire arrêter Caya. Celui-ci fit alors des propositions qui ne furent pas satisfaisantes et on le fit arrêter. Caya fournit des cautions et n'alla pas en prison. Quelques semaines après, pendant que le Président était chez l'avocat de la Société, à discuter les moyens de régler l'affaire, en présence de Caya, celui-ci prétexta un besoin de sortir pour quelques instants, et il ne fut plus revu. Il avait pris le chemin des Etats-Unis, et il ne revint à Montréal qu'en 1880. Caya était revenu malade, et comme il désirait demeurer en Canada, il écrivit à la Société, offrant de lui rembourser l'argent qu'il en avait détourné. Cette promesse rencontra l'approbation d'une partie des membres et on résolut de ne pas le faire arrêter, pourvu qu'il donnât des garanties suffisantes pour le paiement de son déficit. On laissa cependant l'affaire de côté, momentanément, et on ne fit arrêter Caya qu'en mars 1881.

L'opinion des sociétaires était bien partagée sur l'opportunité de cette arrestation. Quelques uns des principaux officiers ne voyait pas cette action d'un bon œil, La santé chancelante de l'ex-Trésorier attirait la pitié de ces personnes et on aurait préféré le laisser mourir tranquille.

Lorsque la cause s'instruisit devant les grands jurés, on ne donna pas aux témoins les papiers nécessaires pour fournir des preuves assez fortes contre le prisonnier et un verdict de *no bill* fut rendu.

Immédiatement après cela, Caya prit contre l'Union St. Pierre, une action en dommages au montant de \$10,000 pour fausse arrestation. Cette action fut déboutée avec dépens, mais comme le demandeur était sans ressources, la Société dût payer \$79.00 de frais. Froissée de ce procédé de Caya contre elle, la Société résolut de faire examiner les livres de caisse afin de pouvoir prendre des procédés en cour criminelle, mais dans l'intervalle, la maladie de Caya s'aggrava et il mourut.

### **AFFAIRE CLEMENT.**

En outre du procès St. Germain et de l'affaire Caya, la Société eut aussi deux procès à soutenir avec un de ses membres, M. Pierre Clément. Ce monsieur recevait des bénéfices depuis un certain temps et on avait des doutes sur la gravité de sa maladie. En conséquence, il fut décidé de le faire visiter par un médecin. M le Dr. Dagenais chargé de visiter M. Clément déclare [16 Déc. 1879] que ce

dernier n'est pas malade. La Société, en raison de ce témoignage du médecin, suspendit les bénéfices de ce confrère. M. Clément écrivit deux ou trois fois à la Société, lui demandant de lui payer ses bénéfices ; comme cette dernière refusait, M. Clément prit une poursuite pour sept semaines de bénéfices. MM. Trudel, de Montigny, Charbonneau et Trudel, avocats furent chargés de cette poursuite. La Société plaida, perdit et eut à payer les frais se montant à \$58.40. On recommença à payer les bénéfices à M. Clément, mais comme les doutes que l'on avait eu sur sa maladie, devenaient de plus en plus forts, on décida encore le 13 juillet 1880, de faire visiter M. Pierre Clément. Celui-ci se refusa à cette visite, et le 3 août il poursuivit de nouveau la Société. La chose fut plaidée, l'action de Clément fut déboutée avec frais. Ce jugement fut rendu le 22 mars 1881, 7 mois après l'entrée de l'action en cour. L'Union St. Pierre avait enfin eu gain de cause, et ce jugement servit de précédent et empêcha d'autres sociétaires, se trouvant dans le même cas que M. Clément, de causer du trouble à la Société.

### RESUME.

Je vous ai fait connaître les faits les plus importants qui se soient passés dans la Société depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Il ne me reste plus maintenant qu'à faire un résumé du tout. C'est ce que j'essayerai de faire aussi brièvement que possible.

Le 26 avril 1859 la Société admit 25 membres, et avec les 22 qui avaient signé leur adhésion à la nouvelle société le mardi précédent, elle se trouva, on peut dire, à commencer son existence avec 47 membres. Ce nombre s'augmenta de semestre en semestre, et au 1er novembre 1862, les membres actifs se chiffraient par 400, résultat aussi beau qu'inattendu vû le grand nombre de sociétés alors existantes. Mais de novembre 1862 à mai 1863, le nombre des sociétaires tomba à 356. On en avait rayé 76 ; trois avaient résigné ; un était mort, et 36 avaient été admis. Les semestres qui ont eu le plus grand nombre d'aspirants admis, ont été ceux de mai à novembre 1862 [116 membres).

L'Union St. Pierre n'était pas encore mal notée en 1863, aussi les aspirants continuaient-ils à se faire inscrire, si bien qu'au 1er novembre 1865, la Société comptait 509 membres actifs, le chiffre le plus élevé qu'elle ait jamais atteint. Les admissions des sociétaires de cette dernière date jusqu'à 1867, balancèrent à peu près les démissions et les radiations. Mais après cela le nombre des membres diminua sensiblement. Les sociétaires voyant traîner le procès St. Germain en longueur, et sachant que, si le jugement n'était pas favorable, la Société aurait à dépenser, en frais, tout le capital qu'elle avait en mains, perdaient peu à peu confiance. On ne payait plus les contributions, on était rayé ou on donnait sa démission. De 1863 à 1868, 216 membres furent rayés de la liste. Lorsque le jugement fut

rendu dans l'affaire St. Germain en 1869, la Société n'avait plus que 379 membres actifs, dont une bonne partie était endettée et ce pour de forts montants.

Cependant, malgré que le nombre des membres diminuât, les malades augmentaient d'une façon alarmante, surtout en 1867; on n'avait autre chose à faire pendant les séances, que de lire des applications pour bénéfices, nommer des visiteurs parmi les membres, ou encore nommer des médecins pour examiner des sociétaires qui trompaient la société et n'avaient pas droit aux bénéfices qu'ils en retiraient. Quelques uns acceptèrent la décision des médecins et se remirent à l'ouvrage. Mais d'autres ne voulurent pas en faire autant, et poursuivirent la Société.

Le 25 février 1868, M. Cyrille Bleau fut rayé pour s'être fait admettre en contravention des règlements. [Il souffrait d'une maladie sérieuse lors de son admission]. Peu satisfait de ce procédé de la Société à son égard, il intenta une poursuite en Cour Supérieure. La société eut gain de cause, mais ce procès lui couta un montant de déboursés assez élevés, tant en frais de cour qu'en honoraires aux médecins, pour visites, \$31 65, en outre d'une somme de \$396.00 qu'elle avait payé en bénéfices à ce M. Bleau.

Tout cela n'était pas propre à amener la confiance ni à sortir la Société de la position critique dans laquelle elle se trouvait. Un certain nombre de personnes faisait tout ce qu'il était humainement

possible pour secouer l'apathie de leurs confrères, mais leurs efforts n'étant pas secondés, on ne pouvait obtenir tout le résultat voulu.

Les séances, d'importantes qu'elles étaient en 1863-4-5, deviennent sans intérêt en 1866 ou n'ont pas lieu faute de quorum. Les années 1867 et 1868 n'amènèrent point de changements. Les quelques membres qui restaient encore confiants, essayaient de changer les règlements pour sauvegarder les débris de la Société. Ces règlements cependant ne pouvaient être adoptés, la lecture en était remise de mois en mois, et il était impossible, même aux assemblées mensuelles de trouver un quorum pour les faire adopter.

La Société continua de marcher ainsi, diminuant en valeur et en membres jusqu'en 1872. A cette date il n'y avait qu'une partie bien minime des membres qui payaient les contributions, et on sentait que les déficits devenant de plus en plus forts, il serait impossible de continuer de marcher ainsi. On discuta la situation et finalement on nomma un comité pour examiner la position de la Société ; en voici le résultat, il n'était guère encourageant.

Copie des minutes, 2 juillet 1872.

“ L'état de la Société n'est pas très prospère, tel qu'il est démontré par le tableau suivant :

Les arrérages s'élèvent : 1o pour les membres rayés à.....	\$1873 09
2o pour les membres actifs...	5961 24
Total .....	<hr/> \$7834 33

Les membres actifs sont de trois cent cinquante-trois : sur ce nombre, seulement 128 paient régulièrement. Ces 128 membres donnent un revenu annuel de \$768.00 et les dépenses s'élèvent environ à \$1271.00 par année, soit un déficit de \$500.00, et pour combler ce déficit, il n'y a que les arrérages qui pourraient être collectés. Le comité continue son rapport en constatant que la Société ne peut fonctionner plus longtemps sans modification et suggère de nommer un comité qui verrait à trouver les moyens de sortir la Société de ses embarras momentanés. On nomma de suite un comité dans ce but. En faisaient partie le rév. M. Fabre, MM. C. D. Thériault, Louis Bédard, D. Boudrias, Isidore Dépatie, fils, M. St. Hilaire, Geo. Renault, N. Boivin, J. B. Caya, O. Coursolles et J. C. Lagarde. Ce comité s'assembla et voici le rapport qu'il fit à la Société :

**M. LOUIS BÉDARD au fauteuil.**

Proposé par J. B. Caya, secondé par Isidore Dépatie, fils, que vu la position précaire où se trouve la Société, il est urgent de diminuer nos dépenses par le rachat des veuves et en cas de refus de la part de ces dernières d'accepter leur rachat, il faudra nommer des auditeurs pour diminuer d'au moins la moitié des bénéfiques, tant des veuves que des malades. Unanime.

Proposé par George Renault, secondé par J. C. Lagarde, que le meilleur moyen de racheter les veuves est celui ci : " de passer immédiatement un acte

d'accord avec les veuves, par lequel il sera reconnu que la Société leur paiera \$200.00 pour leurs droits, et la Société s'engagera de les payer d'ici à neuf mois ; mais tant qu'elles ne seront pas payées, la Société leur paiera 75 centins par semaine au lieu de \$1.50, et ce tant que les deux cents piastres ne seront pas payées. Unanime.

Proposé par Isidore Dépatie, fils, secondé par J. B. Caya, qu'il est urgent de changer le règlement quant aux veuves et mettre le règlement dans ce sens-ci : " La Société, au décès d'un membre paiera à la veuve, une piastre par membre actif de la Société et sans pour cela changer en rien le prix des contributions actuelles. En cas d'épidémie, la Société ne sera pas tenue de payer plus de trois veuves par année " Une seule veuve reçut les bénéfices suivant ce règlement, (Mad. Paquin), on lui paya \$114 00."

Ce rapport fut présenté à la séance du 7 juillet et adopté unanimement.

Le comité fut chargé de s'entendre avec les veuves pour en arriver à un arrangement. Le Président, le Secrétaire et le Trésorier furent autorisés à signer les actes suivant les conditions mentionnées dans le rapport.

Les personnes chargées d'obtenir cet arrangement firent comprendre à ces Dames, la position de la Société, et elles y mirent assez de persuasion, je suppose, que toutes les veuves acceptèrent une somme de \$200.00 et on obtint d'elles une quittance en bonne et due forme.

Cette transaction, à mon point de vue, est une des plus importantes qui ce soit passée dans toute l'existence de la Société, et si les sociétaires d'alors n'étaient pas arrivés à cette solution, l'Union St. Pierre n'existerait certainement plus. La Société y avait mis tout son capital, mais elle était débarrassée d'un lourd fardeau.

Cette transaction qui devait mettre le Société en état de faire face à ses dépenses, aurait dû me sembler, créer une certaine émulation parmi les sociétaires et les encourager à s'occuper des intérêts communs à tous, mais il n'en fut pas ainsi. Pendant le reste de l'année 1872, et pendant les années 1873 et 1874, il n'y eut guère qu'une assemblée par mois, et encore le nombre des membres était-il très restreint, on avait dû en réduire le quorum à 8 membres, sans cela, peut être, les assemblées mensuelles n'auraient pas même eu lieu.

Je vous ai fait connaître le chiffre énorme d'arrérages dûs par les membres, et la Société, en raison de cela, faisait des efforts inouïs pour se faire payer ; cependant elle ne pouvait y parvenir. Elle eut alors recours à un autre moyen. On résolut de payer une commission assez forte, pour intéresser un collecteur à faire rentrer les arrérages, et on fit un arrangement avec M. Boudrias, par lequel on lui payait 25% de pourcentage.

La commission était assez élevée pour donner de l'ardeur à un collecteur, cependant, malgré tout le zèle et tout le travail qu'y mit notre défunt confrère, l'argent n'entraît pas vite.

Le 10 avril 1874, la société résolut de faire de nouveaux sacrifices, elle nomma un comité autorisé à régler avec les membres arriérés, en leur faisant les déductions nécessaires pour les mettre en mesure de payer, pourvu que le membre promet de continuer à faire partie de la Société. On conserva cet arrangement jusqu'en 1880.

C'est aussi en 1880, le 14 décembre, que la collection fut enlevée à M. Boudrias et donnée à M. O. Gosselin. On donnait à ce dernier 15% sur des arrérages d'au delà d'un an et 10% pour ceux de moins d'une année de date.

Jusqu'en 1878, les Collecteurs-Trésoriers et le Secrétaire recevaient un salaire de \$3.00 par mois ; mais vu la position un peu critique, on résolut de retrancher une partie de ces salaires, et on ne paya plus que \$6.00 par an. C'était toujours une économie d'autant. Ce salaire tout minime qu'il était, aurait dû induire certains de ces officiers à assister régulièrement aux assemblées, mais pas du tout. A chaque séance, en outre du Président qui n'était jamais là, il fallait aussi nommer un Secrétaire *pro tempore*.

Plusieurs des minutes ne sont pas même signées par le Président.

Ces détails peuvent vous paraître insignifiants, mais si j'appuie là-dessus c'est afin de montrer quelle apathie inconcevable régnait parmi les membres à cette époque. C'est aussi pour prouver que ceux qui ont dépensé leur temps, qui ont déployé leur

énergie pour remettre la Société à flot, et l'empêcher de tomber, ont bien mérité de nous tous, et que nous leur devons une reconnaissance éternelle.

Le 2 novembre 1880, M. Alphonse Gosselin, mon excellent ami et notre digne Trésorier actuel, fut élu Président. On aurait dit que la Société n'attendait que cela pour prendre de l'essor et redevenir prospère.

En effet dès le 7 décembre suivant, l'assemblée fut une des plus nombreuses qui s'était tenue depuis longtemps ; 25 membres votèrent sur une motion. A partir de ce moment la Société reprit de l'activité, les aspirants entrèrent en plus grand nombre, et les recettes furent de plus en plus fortes. On commença une ère de prospérité qui s'est maintenue jusqu'à présent. Aujourd'hui l'Union St. Pierre est rangée parmi les meilleurs sociétés de bienfaisance. Son capital actuel en argent est de \$7875.43, et le nombre de ses membres s'élève à 380.

Nul doute qu'avec les avantages considérables qu'elle offre maintenant à ses associés, notre société aura, avant longtemps atteint le chiffre de 1000 membres, ce qui lui permettra de payer \$1000 à la veuve ou aux héritiers de ses membres défunts.

Vous voyez par le récit que je viens de vous faire que la Société, pendant un grand nombre d'années, a eu à soutenir des luttes continuelles, et que son existence a plus d'une fois été mise en danger.

Malgré cela, cependant l'Union St. Pierre a rempli les obligations qu'elle avait contractée lors de sa

fondation. Elle a toujours secouru les malades, les veuves et les orphelins, et pour vous en donner une preuve, je terminerai, en vous faisant un relevé des argents payés pour ces fins diverses, jusqu'au 1er mai dernier 1889, soit en 30 ans.

Aux malades \$9575.00, aux orphelins \$2036.25, et aux veuves \$13,695.00, un total de \$26,053.38.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires, ils sont pour notre belle société, la meilleure reclame qu'il soit possible de désirer. Ces chiffres prouvent aussi une fois de plus le bien immense accompli parmi la classe travaillante par les Sociétés de Bienfaisance, qui savent mettre en pratique ce bel axiome :—" S'aider les uns les autres."

Isolé, l'ouvrier ne s'appartient pas, il appartient fatalement à la maladie et à la misère. Uni, tout en conservant sa liberté d'action, il acquiert pendant les bons jours, la confiance qui double les forces, et prépare, pour les mauvais jours, un aide, un soutien qu'il ne doit pas à la charité d'autrui, mais à sa propre prévoyance.

MONTREAL, 29 Juin 1889.

## OFFICIERS DE L'UNION ST.-PIERRE.

DEPUIS SA FONDATION 19 AVRIL 1859.

---

Louis Théo. Lescarbeau..... Président  
Louis Ames..... 1er Vice Président.  
Frs. Beaucaire..... 2e Vice-Président.  
Edouard Contant..... Secrétaire-archiv.  
Joseph Proulx. . . . . Asst. Sec. Arch.  
Timothé Thérien..... Trésorier.  
Napoléon Contant..... Collecteur-Trésor.  
Octave Giroux..... Asst. Col.-Trés.

---

2 Nov. 1859.

L. T. Lescarbeau..... Président.  
Louis Ames..... 1er Vice-Président.  
Edmond Massy, père..... 2e Vice-Président.  
Ed. Contant..... Secrétaire.  
Edmond Massy, fils..... Asst.-Secrétaire.  
Timothé Thérien..... Trésorier.  
Nap. Contant..... Collecteur-Trésor.  
Octave Giroux..... Asst -Col.-Trés.

---

### *Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$60 82
Déboursés.....	37 21
Surplus.....	23 61

1er MAI 1860.

Frs. Boire.....	Président.
Ed. Contant .....	1er Vice-Président.
Augustin Chapleau.....	2e Vice-Président.
J. Bte. Masta .....	Se rétaire-archiv.
Frs. Emond.....	Asst.-Secrétaire.
Timothé Thérien .....	Trésorier.
Napoléon Contant.....	Coll. Trésorier.
Frs. Beausoleil.....	Asst. Collecteur.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$120 50½
Dépenses .....	47 74½
Surplus .....	<u>72 76</u>

6 NOVEMBRE 1860.

L. T. Lescarbeau .....	Président.
Siméon Dumas.....	1er Vice-Président.
J. Marie Lebrun... ..	2e Vice-Président.
Guillaume Lapière .....	Secrétaire.
Frs. Labosière .....	Asst. Secrétaire.
Timothé Thérien .....	Trésorier.
Nap. Contant.....	Coll. Trésorier.
Jos. Masson.....	Asst. Collecteur.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$106 23½
Dépenses .....	40 45
Surplus .....	<u>65 78½</u>

7 MAI 1861.

Guill. Jos. Lapiere .....Président.  
 Frs. Labossière.....1er Vice Président.  
 Onésime Moisan..... 2e Vice Président.  
 F. X. Thérien..... Secrétaire.  
 Jos. Valiquette..... Asst. Secrétaire.  
 Timothé Thérien ..... Trésorier.  
 Napoléon Contant..... Col. Trésorier.  
 Oct. Gosselin.....Asst. Collecteur.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$65 92½
Dépenses .....	34 22½
	<hr/>
Surplus .....	31 70

5 NOVEMBRE 1861.

Edouard Contant.....Président.  
 Geo. Renault.....1er Vice Président.  
 Ed. Dubois..... 2e Vice Président.  
 Chs. Sabourin..... Secrétaire.  
 Noël Beuparlant..... Asst. Seerétaire.  
 Timothé Thérien..... Trésorier.  
 Napoléon Contant..... Collecteur.  
 Elie St. Germain. ....Asst. Collecteur.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$209 00
Dépenses ..	90 75
	<hr/>
Surplus .....	118 25

6 MAI 1862.

Ferd. Sabourin	Président.
Frs. Labossière	1er Vice Président.
Pierre Jetté	2e Vice Président.
Jos. Carpentier	Secrétaire.
J. Odilon Allaire	Asst. Secrétaire.
Louis Etue	Trésorier.
Nap. Contant	Coll. Trésorier.
Hubert Martin	Asst. " "

*Rapport du Trésorier.*

Recettes	\$108 97½
Dépenses	41 13
Surplus	67 84½
En banque	\$341 00

2 NOVEMBRE 1862.

P. Ed. L. Beaudoin	Président.
Ferréol Savard	1er Vice Président.
Michel Girard	2e Vice Président.
Noël Beuparlant	Secrétaire.
J. B. Dépatie	Asst. Secrétaire.
André Senécal	Sec. Correspond.
Chs. Tourville	Trésorier.
Jos. Telmosse	Col. Trésorier
Nap. Millotte	Asst. Collecteur.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes	\$567 72
Dépenses	228 25
Surplus	339 47
En banque	\$666 00

5 MAI 1863.

Adolphe Martin .....	Président.
Siméon Hudon,.....	1er Vice Président.
André Désautels.....	2e Vice Président.
J. B. Masta.....	Secrétaire.
Napoléon Millotte.....	Ass. Secrétaire.
Chs. Sabourin.....	Sec. Correspond.
Chs. Tourville.....	Trésorier.
Frospère Lapointe.....	Col. Trésorier.
Ed. Gariépy.....	Asst. Collecteur.
F. X. Homier.....	1er Com.-Ordon.
Geo. Reneault.....	2e Com.-Ordon.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$409 88
Dépenses .....	141 20
	<hr/>
Surplus .....	268 38
En banque.. ..	\$840 05

---

3 NOVEMBRE 1863.

Ed. Barsalou....	Président.
Ferd. Sabourin.....	1er Vice Président.
Louis Cadieux.....	2e Vice Président.
Adolphe Martin.....	Sec. Archiviste.
J. Chrysologue Lagarde.....	Asst " "
Moïse Damien.....	Sec. Correspond.
Chs. Tourville.....	Trésorier.
André Desautels.....	Col. Trésosier.
J. B. Dépatie.....	Asst. " "
Ferd. Sabourin .....	1er Com.-Ordon.
Onés. Moisan.....	2e Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$703 56
Dépenses .....	324 45
	<hr/>
Surplus .....	379 11
En banque.....	\$1160 05

---

3 MAI 1864.

Ed. Barsalou .....	Président.
André Désautels.....	1er Vice President.
Siméon Hudon.....	2e Vice Pré-ident.
J. C. Lagarde .....	Secrétaire.
Ed. Gariépy.....	Asst.-Secrétaire.
P S. Daniel.....	Sec.-Corresp.
Chs. Tourville .....	Trésorier.
Chs. Sabourin.....	Col. Trésorier.
Félix Lavallée.....	1er Asst.-Col.
Alph. Larivée.....	2e Asst.-Col.
Geo. Renault.....	1er Com.-Ordon.
Onés. Moisan.....	2e Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$823 42
Dépenses .....	499 58
	<hr/>
Surplus .....	323 84
En banque.....	\$1194 90

1er NOVEMBRE 1864.

André Senécal .....	Président.
Bruno Guilbault .....	1er Vice Président.
Moise Renaud .....	2e Vice Président.
P. S. Daniel .....	Secrétaire.
W. F. Daniel .....	Asst.-Secrétaire.
Adolphe Martin .....	Sec.-Corresp.
Joseph Brunet .....	Trésorier.
Félix Lavallée .....	Collecteur
Evariste Gélinas .....	1er Asst.-Col.
Olivier Bissonnette .....	2e Asst.-Col.
Onés. Moisan .....	Com.-Ordon.
Ed. L. Beaudoin .....	Asst.-Com.-Ordon.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$862 14
Dépenses .....	772 55
	<hr/>
Surplus .....	89 59
En banque .....	\$1634 90

---

2 MAI 1865

Ed. L. Beaudoin .....	Président.
Isidore Dépatie .....	1er Vice Président.
Noël Beuparlant .....	2e Vice Président.
Pierre Gosselin .....	Secrétaire.
Evariste Gélinas .....	Asst.-Secrétaire.
Alphonse Larivée .....	Sec.-Correspond.
André Désautels .....	Trésorier.
Félix Lavallée .....	Collecteur.
Chs. David .....	1er Asst.-Col.
Alphonse Hu lon .....	2e Asst.-Col.
Siméon Leduc .....	Com. Ordon.
Maurice Desroches .....	Ast.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$597 83
Déboursés....	426 06
	<hr/>
Surplus.....	171 77
En banque.....	\$1831 31

---

7 NOVEMBRE 1865.

Ed. L. Beaudoin.....	Président.
Frs. Labossière.....	1er Vice Président.
Siméon Hudon.....	2e Vice Président.
Cléophas D. Thériault.....	Secrétaire.
Chs. Sabourin.....	Asst. Secrétaire.
Adolphe Martin.....	Sec.-Correspond.
André Desautels.....	Trésorier.....
Pierre Gosselin.....	Collecteur.
Chs. David.....	1er Asst. Col.
Onés. Gadoua.....	2e Asst.-Col.
Bruno Guilbault.....	Com.-Ordon.
Frs. Gratton.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes ...	\$883 11½
Dépenses.....	775 84½
	<hr/>
Surplus.....	107 27
En banque.....	\$1931 31

1er MAI 1866.

D. Bouarias .....	Président
Moise Renaud .....	1er Vice Président.
Onés. Gadoua .....	2e Vice Président.
C. D. Thériault .....	Secrétaire.
Ev. Gélinas .....	Asss.-Secrétaire.
Adolphe Martin .....	Sec.-Correspond.
André Desautels .....	Trésorier.
Pierre Gosselin .....	Collecteur.
J. B. Dépatie .....	1e Asst.-Col.
Urgel Beauchamp .....	2e Asst.-Col.
Siméon Leduc .....	Com.-Ordon.
Firmin Hétu .....	Asst.-Com.-Ordan.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$794 39
Dépenses .....	739 65½
	<hr/>
Surplus .....	54 73½
En banque .....	\$1953 01

2 NOVEMBRE 1866.

D. Boudrias .....	Président.
Onés. Gadona .....	1er Vice Président.
Narc. St. Hilaire .....	2e Vice Président.
C. D. Thériault .....	Secrétaire-Archiv.
Chs. Sabourin .....	Asst.-Secrétaire.
Siméon Hudon .....	Sec.-Corresp.
Oswald Coursolles .....	Trésorier.
Félix Lavallée .....	Collecteur.
Alph. Larivée .....	1er Asst.-Col.
Prosper Lapointe .....	2e Asst.-Col.
Firmin Hétu .....	Com.-Ordon.
Abraham Martin .....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$858 54½
Dépenses.....	798 22
	<hr/>
Surplus.....	60 32½
En banque.....	\$2043 01

---

7 MAI 1867.

D. Boudrias.....	Président.
Geo. Renault.....	1er Vice Président.
Firmin Héту.....	2e Vice Président.
C. D. Thériault.....	Secrétaire.
Chs. Sabourin.....	Asst.-Secrétaire.
Siméon Hudon.....	Sec.-Correspond.
Oswald Coursolles.....	Trésorier.
Félix Lavallée.....	Collecteur.
Victor Thériault.....	1er Asst.-Col.
Alph. Blondin.....	2e Asst.-Col.
F. X. Homier.....	Com.-Ordon.
Henri Boivin.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$851 75½
Dépenses.....	789 86½
	<hr/>
Surplus.....	61 89
En banque.....	\$2122 30

5 NOVEMBRE 1867.

D. Boudrias.....	Président.
Geo. Reneault.....	1er Vice Président.
Firmin Hétu.....	2e Vice Président.
C. D. Thériault.....	Secrétaire.
J. B. Dépatie.....	Asst. Secrétaire.
Siméon Hudon.....	Sec.-Correspond.
André Désautels.....	Trésorier.
Félix Lavallée.....	Collecteur.
Victor Thériault.....	1er Asst.-Col.
Alph. Blondin.....	2e Asst.-Col.
Chs. Sabourin.....	Com.-Ordon.
Pierre Gosselin.....	Asst.-Com.-Ordon.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$892 73
Dépenses.....	728 40
	<hr/>
Surplus.....	114 33
En banque.....	\$2122 30

5 MAI 1868.

D. Boudrias.....	Président.
Geo. Reneault.....	1er Vice Président.
Firmin Hétu.....	2e Vice Président.
C. D. Thériault.....	Secrétaire.
Herm. Hébert.....	Asst.-Secrétaire.
Siméon Hudon.....	Sec.-Correspond.
Onés. Gadoua.....	Trésorier.
Félix Lavallée.....	Collecteur.
Jos. Raymond.....	1er Asst. Col.
Alph. Blondin.....	2e Asst.-Col.
Henri Boivin.....	Com.-Ordon.
André Désautels.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$923 47½
Dépenses .....	653 10
	<hr/>
Surplus .....	175 37½
En banque.....	\$2379 07

---

3 NOVEMBRE 1868.

D. Boudrias.....	Président.
Geo. Renault.....	1er Vice Président.
Prosper Lapointe.....	2e Vice Président.
Chs. Sabourin .....	Secrétaire.
Ls. Blanchette.....	Asst.-Secrétaire.
Siméon Hudon.....	Sec.-Correspond.
Onés. Gadoua .....	Trésorier.
Félix Lavallée.....	Collecteur.
Chs David.....	1er Asst.-Col.
Ant. Lesage.....	2e Asst.-Col.
Onés. Giroux... ..	Com.-Ordon.
Henri Boivin.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$775 87
Dépenses .....	2604 25
	<hr/>
Déficit .....	1828 38
Déposé en Cour.....	2850 00
En Banque .....	\$529 07

4 MAI 1869.

D. Boudrias .....	Président.
Geo. Renault .....	1er Vice Président.
J. B. Caya .....	2e Vice Président.
Chs. Sabourin .....	Secrétaire.
F. X. Homier .....	Asst. Secrétaire.
Jos. René .....	Sec.-Correspond.
Onés. Gadoua .....	Trésorier.
F. Lavallée .....	Collecteur.
Herm. Hébert .....	1er Asst. Col.
Jos. Lemieux .....	2e Asst.-Col.
Onés. Giroux .....	Com.-Ordon.
F. X. Gratton .....	Asst.-Com.-Ordon.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$757 00
Dépenses .....	733 22½
Surplus .....	23 77½
En banque .....	\$602 17

2 NOVEMBRE 1869.

D. Boudrias .....	Président.
Geo. Renault .....	1er Vice Président.
J. B. Caya .....	2e Vice Président.
C. D. Thériault .....	Secrétaire.
Noël Beuparlant .....	Asst.-Secrétaire.
Henri Boivin .....	Sec.-Correspond.
Firmin Hétu .....	Trésorier.
Oswald Coursolles .....	Collecteur.
P. S. Daniel .....	1er Asst.-Col.
F. X. Migneron .....	2e Asst.-Col.
Onés. Giroux .....	Com.-Ordon.
Isidore Dépatie .....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$887 72½
Dépenses.....	874 64½
	<hr/>
Surplus.....	13 08
En banque.....	\$602 17

---

3 MAI 1870.

D. Boudrias.....	Président.
P. S. Daniel.....	1er Vice-Président.
Narc. St. Hilaire.....	2e Vice Président.
C. D. Thériault.....	Secrétaire.
Chs. Sabourin.....	Asst.-Secrétaire.
Geo Reneault.....	Sec.-Correspond.
J. B. Caya.....	Trésorier.
Oswald Coursolles.....	Collecteur.
Ludger Clément.....	1er Asst. Col.
Onés Gadoua.....	2e Asst.-Col.
F. X. Homier.....	Com.-Ordon.
Frs. Gratton ...	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$728 09
Dépenses.....	798 87
	<hr/>
Déficit.....	70 78
Retiré de la Cour.....	1850 00
En banque.....	\$2358 82

1 NOVEMBRE 1870.

D. Boudrias.....	Président.
Isid. Dépatie, père.....	1er Vice Pré ident.
Ls. Bédard.....	2e Vice Président.
C. D. Thériault.....	Secrétaire.
Ludger Clément.....	Asst.-Secrétaire.
Narc. St. Hilaire.....	Sec.-Correspond.
J. B. Caya.....	Trésorier.
Oswald Coursolles.....	Collecteur.
Geo. Renault.....	1er Asst.-Col.
Frs. Gratton.....	2e Asst.-Col.
Abraham Martin.....	Com.-Ordon.
Jérôme Deschatelets.....	Asst.-Com.-Ordon.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$688 42½
Dépenses.....	535 75
	<hr/>
Surplus.....	152 67½
En banque.....	\$2536 82

---

2 MAI 1871.

D. Boudrias.....	Président.
Ls. Bédard.....	1er Vice Président.
Narc. St. Hilaire.....	2e Vice Président.
J. C. Lagarde.....	Sec.-Correspond.
J. E. LeRoy.....	Asst.-Sec.
Geo. Renault.....	Trésorier.
Oswald Coursolles.....	Collecteur.
Onés. Gadoua.....	1er Asst.-Col.
Frs. Gratton.....	2e Asst.-Col.
A. A. C. Larivière.....	Com.-Ordon.
Isidore Dépatie, père.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$702 67
Dépenses .....	650 38
	<hr/>
Surplus .....	52 29
En banque.....	\$2656 94

---

7 NOVEMBRE 1871.

C. D. Thériault.....	Président.
Narc. St. Hilaire.....	1er Vice Président.
Isid. Dépatie.....	2e Vice Président.
J. C. Lagarde.....	Secrétaire.
Ls. Bélanger .....	Asst.-Secrétaire.
Ls. Bédard .....	Sec.-Correspond.
Geo. Reneault.....	Trésorier.
Oswald Coursolles .....	Collecteur.
Ulysse Rondeau.....	1er Asst.-Col.
Evariste Gélina.....	2e Asst.-Col.
Alfred Poliquin.....	Com.-Ordon.
Jos. Bourque .....	Asst.-Com-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$331 63
Dépenses .....	712 45
	<hr/>
Surplus .....	219 18
En banque.....	\$2656 94

7 MAI 1872.

C. D. Thériault.....	Président.
Ls. Bédard.....	1er Vice Président.
Henri Boivin.....	2e Vice Président.
J. C. Lagarde.....	Secrétaire.
Isid. Dépatie, fils.....	Asst.-Secrétaire.
J. B. Caya.....	Sec.-Correspond.
Geo. Renault.....	Trésorier.
Oswald Coursolles.....	Collecteur.
Olivier Bélaïr.....	1er Asst.-Col.
Ls. Lapointe... ..	2e Asst.-Col.
Frs. Gratton.....	Com. Ordon.
Ludger Clément.....	Asst.-Com.Ordon.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$700 77
Dépenses .....	994 80
	<hr/>
Déficit.....	294 03
En banque.....	\$2587 66

5 NOVEMBRE 1872.

Ls. Bédard....	Président.
Narc. St. Hilaire.....	1er Vice Président.
Henri Boivin.....	2e Vice Président.
J. C. Lagarde.....	Secrétaire.
P. S. Daniel.....	Asst.-Secrétaire.
C. D. Thériault.....	Sec.-Correspond.
Geo. Renault.....	Trésorier.
Oswald Coursolles.....	Collecteur.
Ls. Lapointe.....	1er Asst.-Col.
F. X. Gratton.....	2e Asst.-Col.
Jos. Cartier.....	Com.-Ordon.
Onés. Cartier.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$517 93
Dépenses.....	2802 27
	<hr/>
Déficit.....	2284 34
	<hr/>
Commutation des veuves .....	2498 00
En banque.....	\$187 66

—

6 MAI 1873.

Ls. Bedard...	Président.
Narc. St. Hilaire.....	1er Vice Président.
Olivier Bélaïr.....	2e Vice Président.
J. C. Lagarde.....	Secrétaire-archiv.
C. D. Thériault.....	Asst.-Secrétaire.
Siméon Hudon.....	Sec.-Correspon.
Geo Reneault.....	Trésorier.
Oswald Coursolles...	Collecteur.
Onés. Gadoua.....	1er Asst-Col.
Magloire Allard .....	2e Asst.-Col.
J. B. Caya.....	Com.-Ordon.
Firmin Héту.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$670 12
Dépenses.. ..	272 10
	<hr/>
Surplus .....	398 02
En Banque.....	\$623 60

4 NOVEMBRE 1873.

Naac. St. Hilaire .....	Président.
Henri Boivin .....	1er Vice Président.
Olivier Bélair .....	2e Vice Président.
J. C. Lagarde .....	Secrétaire-Archiv.
Chs. Lagacé .....	Ass.-Secrétaire.
J. B. Caya .....	Sec.-Correspon.
Geo. Renault .....	Trésorier.
O. Coursolles .....	Collecteur.
F. X. Migneron .....	1er Asst. Col.
Frs Gratton .....	2e Asst.-Col.
J. Dépatie .....	Com.-Ordon.
Jos. Cartier .....	Asst.-Com.-Ordon.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$397 77
Dépenses .....	342 45
	52 32
Surplus .....	52 32
En banque .....	\$698 60

---

5 MAI 1874.

Chs. H. A. Guimond .....	Président.
Henri Boivin .....	1er Vice Président.
J. B. Caya .....	2e Vice Président.
O. D. Thériault .....	Secrétaire-Archiv.
Dom. Boudrias .....	Asst.-Secrétaire.
Chs. Lagacé .....	Sec.-Correspon.
Geo. Renault .....	Trésorier.
Oswald Coursollss .....	Collecteur.
Isid. Dépatie, fils .....	1er Asst.-Col.
Félix Blanchet .....	2e Asst.-Col.
Isid. Dépatie, père .....	Com.-Ordon.
Jos. Etienne .....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$512 45
Dépenses .....	291 10
	<hr/>
Surplus .....	221 35
En banque.....	\$841 15

---

3 NOVEMBRE 1874.

Geo. Renault.....	Président.
Olivier Bélaïr.....	1er Vice Président.
Isid Dépatie.....	2e Vice Président.
Chs. Lagacé.....	Secrétaire-Archiv.
Ludger Clément.....	Asst.-Secrétaire.
Gilbert Prévost.....	Sec. Correspon.
Dom. Boudrias.....	Trésorier.
Oswald Coursolles.....	Collecteur.
C. D. Thériault .....	1er Asst.-Col.
J. C. Lagarde .....	2e Asst.-Col.
Jos. Cartier .....	Com.-Ordon.
Narc. St. Hilaire.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$561 18
Dépenses .....	575 24
	<hr/>
Déficit.....	14 06
En banque.....	\$837 15

4 MAI 1875.

Geo. Reneault .....	Président.
Ferd. Beausoleil .....	1er Vice Président.
Dosithé Dépatie.....	2e Vice Président.
Chs. Lagacé.....	Secrétaire-Archiv.
J. C. Lagarde.....	Asst.-Secrétaire.
Jos. Cartier.....	Sec.-Correspon.
J. B. Caya.....	Trésorier.
Oswald Coursolles.....	Collecteur.
Hormisdas Labelle.....	1er Ass.-Col.
Ludger Clément.....	2e Asst.-Col.
Isid. Dépatie.....	Com.-Ordon.
N. St. Hilaire.....	Asst.-Com.-Ordon.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	.....	..\$396 37
Dépenses .....	.....	434 62
		38 25
Déficit .....	.....	38 25
En banque .....	.....	\$814 42

2 NOVEMBRE 1875.

Geo. Reneault.....	Président.
Ferd. Beausoleil.....	1er Vice Président.
Dosithé Dépatie... ..	2e Vice Président.
Chs. Lagacé.....	Sec.-Archiv.
Jos. Cartier.....	Asst.-Secrétaire
M. Allard.....	Sec.-Corrspon.
J. B. Caya.....	Trésorier.
Oswald Coursolles.....	Collecteur.
D. Bondrias.....	1er Asst.-Col.
Narc. St. Hilaire.....	2e Asst.-Col.
Jos. Maillet.....	Com.-Ordon.
Michel Felton.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$345 10
Depenses.....	300 91
	<hr/>
Surplus.....	44 49
En banque.....	\$814 42

---

2 Mai 1876.

Geo. Reneault.....	Président.
Dosithé Dépatie.....	1er Vice Président.
Magl. Allard.....	2e Vice Président.
Chs Lagacé.....	Secrétaire-Archiv.
D. Boudrias.....	Ass.-Secrétaire.
S. Pellerin.....	Sec.-Correspon.
J. B. Caya.....	Trésorier.
C H. A. Guimond.....	Collecteur.
E. Bazinet.....	1er Asst.-Col.
Narc. St. Hilaire.....	2e Asst.-Col.
L. Clément.....	Com.-Ordon.
Horm. Labelle.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$496 75
Dépenses.....	626 40
	<hr/>
Déficit.....	129 65
En banque.....	\$656 52

7 NOVEMBRE 1876.

Geo. Reneault .....	Président.
L. S. Pellerin .....	1er Vice Président.
Jos Dufresne .....	2e Vice Président.
Chs. Lagacé .....	Secrétaire-Archiv.
Ferd. Beausoleil .....	Asst.-Secrétaire.
Jos. Maillet .....	Sec.-Correspon.
J. B. Caya .....	Trésorier.
C. H. A. Guimond .....	Collecteur.
Ed. Bazinet .....	1er Asst.-Col.
J. B. Dépatie .....	2e Asst.-Col.
Nap. Gagnon .....	Comm.-Ordon.
A. Martin .....	Asst.-Com.-Ordon.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$672 10
Dérenses .....	722 00
	<hr/>
Déficit .....	50 80
En banque .....	\$319 52

---

1 MAI 1877.

Geo. Reneault .....	Président.
Magl. Allard .....	1er Vice Président.
P. Gosselin .....	2e Vice Président.
Chs. Lagacé .....	Secrétaire-Archiv.
L. S. Pellerin .....	Asst.-Secrétaire.
P. Martin .....	Sec.-Correspon.
J. B. Caya .....	Trésorier.
C. H. A. Guimond .....	Collecteur
E. Bazinet .....	1er Asst.-Col.
J. B. Dépatie .....	2e Asst.-Col
A. Martin .....	Com.-Ordon.
Oswald Coursolles .....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes . . . . .	\$392 42
Dépenses . . . . .	160 65
	<hr/>
Surplus . . . . .	231 77
En banque . . . . .	\$346 44
Concussion J. B. Caya . . . . .	484 19½

---

6 NOVEMBRE 1877.

Geo. Renault . . . . .	Président.
Oct. Gosselin . . . . .	1er Vice Président.
Onés. Giroux . . . . .	2e Vice Président.
Chs Lagacé . . . . .	Secrétaire-Archiv.
R. Cornellier . . . . .	Asst. Secrétaire.
P. Gosselin . . . . .	Trésorier.
C. H. A. Guimond . . . . .	Collecteur.
Ed. Bazinet . . . . .	1er Asst.-Col.
Elzear Drolet . . . . .	2e Asst.-Col.
A. Martin . . . . .	Com.-Ordon.
Oswald Coursolles . . . . .	Asst. Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes . . . . .	\$487 35
Dépenses . . . . .	370 23
	<hr/>
Surplus . . . . .	117 12
En banque . . . . .	\$634 64

7 MAI 1878.

Geo. Reneault .....	Président.
Onés Giroux .....	1er Vice Président.
J. B. Dépatie .....	2e Vice Président.
Chs. Lagacé .....	Secrétaire-Archiv.
Oct. Gosselin ..	Asst.-Secrétaire.
Dom. Boudrias .....	Sec.-Correspon.
P. Gosselin .....	Trésorier.
C. H. A. Guimond .....	Collecteur.
E. Bazinet .....	1er Asst.-Col.
L. Cornellier .....	2e Asst.-Col.
A. Martin .....	Com.-Ordon.
Oswald Coursolles .....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$227 70
Dépenses .....	202 25
	<hr/>
Surplus .....	25 45
En banque .....	\$607 09

6 NOVEMBRE 1878.

Dom. Boudrias .....	Président.
Onés. Giroux ..	1er Vice Président.
Onés. Gadoua....	2e Vice Président.
O. Goseelin .....	Secrétaire-Archiv.
Oswald Coursolles .....	Asst.-Secrétaire.
R. Cornellier .....	Sec.-Correspon.
P. Gosselin .....	Trésorier.
E. Bazinet .....	Collecteur.
J. B. Desjardins .....	1er Asst.-Col.
Chs. Parent .....	2e Asst.-Col.
Jos. Cartier .....	Com.-Ordon.
Ls. Drapeau .....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$503 42
Dépenses .....	349 45
	<hr/>
Surplus.....	153 97
En banque.....	\$756 91

---

6 MAI 1979.

D. Boudrias.....	Président.
Onés. Giroux.....	1er Vice Président.
Chs. Lagacé.....	2e Vice Présidents.
O. Gosselin.....	Secrétaire-Archiv.
P. S. Daniel..	Asst.-Secrétaire.
O. Coursolles.....	Sec.-Correspon.
P. Gosselin .....	Trésorier.
E. Bazinet.....	Collecteur.
J. B. Labelle .....	1er Asst.-Col.
Ls Drapeau.....	2e Asst.-Col.
Jos. Cartier.....	Com. Ordon.
Abraham Martin.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$542 63
Dépenses .....	356 02
	<hr/>
Surplus.....	186 61
En Banque.....	\$953 64

4 NOVEMBRE 1879.

D. Boudrias .....	Président.
Chs. Lagacé.....	1er Vice Président.
P. Lépine.....	2e Vice Président.
O. Gosselin ...	Secrétaire-Archiv.
J. B. Dépatie..	Asst-Secrétaire.
Jos. Cartier.....	Sec. Correspon.
P. Gossetin.....	Trésorier.
E. Bazinet.....	Collecteur.
P. B. Labelle.....	1er Asst.-Col.
P. Martin.....	2e Asst.-Col.
A. Martin.....	Com.-Ordon.
Ls. Drapeau....	Asst.-Com.-Ordon.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$243 00
Dépenses .....	371 07
	<hr/>
Déficit .....	128 07
En banque.....	\$813 64

---

4 MAI 1880.

D. Boudrias .....	Président.
Chs. Lagacé .....	1er Vice Président.
A. Gosselin.....	2e Vice Président.
O. Gosselin.....	Secrétaire-Archiv.
O. Giroux.....	Asst-Secrétaire.
J. B. Dépatie.....	Sec.-Correspon.
P. Gosselin.....	Trésorier.
E. Bazinet .....	Collecteur.
J. B. Labelle.....	1er Asst.-Col.
P. Martin.....	2e Asst.-Col.
G. Chapleau.....	Com.-Ordon.
A. Martin.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	..\$270 95
Dépenses .....	201 46
	<hr/>
Surplus ... ..	69 49
En banque .....	\$881 44

---

2 NOVEMBRE 1880.

A. Gosselin .....	Président.
Chs. Lagacé.....	1er Vice Président.
O. Giroux.....	2e Vice Président.
Jos. Letellier.. .	Secrétaire-Archiv.
A. Lebeau .....	Asst.-Secrétaire.
D. Boudrias.....	Sec.-Correspon.
P. Gosselin.....	Trésorier.
O. Gosselin.....	Collecteur.
J. B. Labelle .....	1er Asst.-Col.
P. Martin .....	2e Asst.-Col.
G. Chapleau.....	Com.-Ordon.
A. Martin.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$238 15
Dépenses.....	151 40
	<hr/>
Surplus .....	86 70
En banque.....	\$966 44

3 MAI 1881.

A. Gosselin.....	Président.
O. Giroux.....	1er Vice Président.
O. Gadoua.....	2e Vice Président.
Jos. Letellier.....	Secrétaire-Archiv.
Ls. Lapointe.....	Asst.-Secrétaire.
J. B. Dépatie.....	Sec.-Correspon.
P. Gosselin.....	Trésorier.
O. Gosselin.....	Collecteur.
E. Drolet.....	1er Asst.-Col.
P. Martin.....	2e Asst.-Col.
G. Chapleau.....	Com.-Ordon.
A. Martin.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$384 09
Dépenses.....	209 32
	<hr/>
Surplus.....	174 77
En banque.....	\$1128 23

8 NOVEMBRE 1881.

A. Gosselin.....	Président.
Chs. Lagacé.....	1er Vice Président.
Geo. Reneault.....	2e Vice Président.
J. Letellier.....	Secrétaire-Archiv.
Ls. Lapointe.....	Asst.-Secrétaire
G. Darveau.....	Sec.-Correspon.
P. Gosselin.....	Trésorier.
O. Gosselin.....	Collecteur.
Elzéar Drolet.....	1er Asst.-Col.
Pieric Martin.....	2e Asst.-Col.
God. Chapleau.....	Com.-Ordon.
M. Felton.....	Asst.-Com.-Ordon,

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$661 90
Épenses.....	491 95
	<hr/>
Surplus.....	169 95
En banque.....	\$1306 28

---

2 MAI 1882.

A. Gosselin.....	Président.
J. Contant.....	1er Vice Président.
J. Maillet.....	2e Vice Président.
J. Letellier.....	Secrétaire-Archiv.
J. O. A. Thibaudeau.....	Asst.-Secrétaire.
P. S. Daniel..	Sec.-Correspon.
P. Gosselin.....	Trésorier.
O. Gosselin.....	Collecteur.
G. Darveau.....	1er Asst.-Col.
Elzéar Drolet..	2e Asst.-Col.
G. Chapleau.....	Com.-Ordon..
G. Reneault.....	Asst.-Com.-Ordon

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$564 22
Dépenses ...	231 28
	<hr/>
Surplus.....	332 94
En banque.....	\$1654 90

7 NOVEMBRE 1882.

A. Gosselin.....	Président.
J. Contant.....	1er Vice Président.
M. F. E. Valois.....	2e Vice Président.
J. Letellier.....	Secrétaire-Archiv.
J. G. A. Thibaudeau.....	Asst.-Secrétaire.
D. Boudrias.....	Sec.-Correspon.
P. Gosselin.....	Trésorier.
O. Gosselin.....	Collecteur.
G. Darveau.....	1er Asst.-Col.
J. B. Labelle.....	2e Asst.-Col.
J. Maillet.....	Com.-Ordon.
G. Reneault.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$440 50
Dépenses.....	190 80
Surplus.....	249 64
En banque.....	\$1884 90

1 MAI 1883.

A. Gosselin.....	Président.
J. Contant.....	1er Vice Président.
J. B. Vien.....	2e Vice Président.
J. Letellier.....	Secrétaire-Archiv.
J. O. A. Thibaudeau.....	Asst.-Secrétaire.
Chs Lafleur.....	Sec.-Correspon.
P. Gosselin.....	Trésorier.
O. Gosselin.....	Collecteur.
G. Darveau.....	1er Asst Col.
T. Goulet.....	2e Asst.-Col.
G. Reneault.....	Com.-Ordon.
O. Giroux.....	Asst.-Com.-Ordon

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$672 51
Dépenses.....	169 29
	<hr/>
Surplus.....	503 22
En banque.....	\$2396 46

---

6 NOVEMBRE 1883.

A. Gosselin.....	Président.
C. Lafleur.....	1er Vice Président.
L. Lapointe.....	2e Vice Président.
J. Letellier.....	Secrétaire-Archiv.
J. O. A Thibaudeau.....	Asst.-Secrétaire.
D. Boudrias.....	Sec.-Correspon.
P. Gosselin.....	Trésorier.
O. Gosselin.....	Collecteur.
T. Goulet.....	1er Asst.-Col.
J. B. Labelle.....	2e Asst.-Col.
Geo. Renault.....	Com.-Ordon.
T. Jacques.....	Asst.-Com-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$594 10
Dépenses.....	519 01
	<hr/>
Surplus.....	15 09
En banque.....	\$2446 46

6 MAI 1884.

A. Gosselin .....	Président.
C. Lafleur .....	1er Vice Président.
J. Maillet .....	2e Vice Président.
J. Contant .....	Secrétaire-Archiv.
Jos. Côté .....	Asst.-Secrétaire.
G. Darveau .....	Sec.-Correspon.
P. Gosselin .....	Trésorier.
O. Gosselin .....	Collecteur.
T. Goulet .....	1er Asst.-Col.
J. B. Labelle .....	2e Asst.-Col.
G. Renault .....	Com.-Ordon.
T. Jacques .....	Asst.-Com.-Ordon.

---

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$605 77
Dépenses .....	203 48
	<hr/>
Surplus .....	402 29
En banque .....	\$2842 90

4 NOVEMBRE 1884.

A. Gosselin .....	Président.
C. Lafleur .....	1er Vice Président.
J. Maillet .....	2e Vice Président.
G. Darveau .....	Secrétaire-Archiv.
Jos. Côté .....	Asst.-Secrétaire.
C. Archambault .....	Sec.-Correspon.
Jos. Contant .....	Trésorier.
O. Gosselin .....	Collecteur.
T. Goulet .....	1er Asst.-Col.
J. A. O. Thibaudeau .....	2e Asst.-Col.
Geo. Renault .....	Com.-Ordon.
T. Jacques .....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$1403 15
Dépenses.....	836 87
	<hr/>
Surplus .....	566 28
En Banque.....	\$3410 90

---

5 MAI 1885.

A. Gosselin.....	Président.
C. Laffeur .....	1er Vice Président.
J. Maillet.....	2e Vice Président.
J. Letellier .....	Secrétaire-Archiv.
C. Lavigne.....	Asst.-Secrétaire.
C. Archambault .....	Sec.-Correspon.
J. Contant.....	Trésorier.
O. Gosselin .....	Collecteur.
T. Goulet.....	1er Asst.-Col.
J. B. Labelle.....	2e Asst.-Col.
J. Côté.....	Com.-Ordon.
O. Giroux.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	1127 94
Dépenses .....	\$1188 07
	<hr/>
Déficit.....	60 13
En banque.....	\$1349 96
Prêté aux sœurs.....	2000 00
	<hr/>
	3349 96

3 NOVEMBRE 1885.

A. Gosselin .....	Président.
C. Laffeur.....	1er Vice Président.
C. Archambault.....	2e Vice-Président.
J. Letellier.....	Secrétaire-Archiv.
C. Lavigne.....	Asst.-Secrétaire.
J. A. Martin.. ..	Sec.-Correspon.
J. Contant.....	Trésorier.
O. Gosselin.....	Collecteur.
J. O. A. Thibaudeau. . . . .	1er Asst.-Col.
J. Robichaud.....	2e Asst.-Col.
J. Côté... ..	Com.-Ordon.
T. A. Grothé.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$1366 35
Dépenses.....	819 63
Surplus .. . . .	546 72
En banque.....	\$ 896 96
Prêté aux sœurs.....	3000 00
	<hr/> 3896 96

4 MAI 1886.

A. Gosselin .....	Président.
T. A. Grothé.....	1er Vice Président.
J. A. Martin .....	2e vice Président.
J. Letellier.....	Secrétaire-Archiv.
T. Goulet.....	Asst.-Secrétaire.
J. A. Thibaudeau .....	Sec.-Correspon.
Jos. Contant.....	Trésorier.
O. Gosselin .....	1er Collecteur.
C. Lavigne.....	2e Collecteur.
Jos. Robichaud .....	1er Asst.-Col.
J. O. A. Thibaudeau.....	2e Asst.-Col.
J. Côté.....	Com.-Ordon
J. Léonard.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$1168 65
Dépenses .....	1203 16
	<hr/>
Surplus .....	265 49
En banque .....	\$1162 31
Prêté aux sœurs .....	3000 00
	<hr/>
	4162 31

2 NOVEMBRE 1886.

A. Gosselin .....	Président.
T. A. Grothé .....	1er Vice Président.
J. B. Vien .....	2e Vice Président.
J. Letellier .....	Secrétaire-Archiv.
T. Goulet .....	Asst.-Secrétaire.
J. A. Martin .....	Sec.-Correspon.
J. Contant .....	Trésorier.
O. Gosselin .....	1er Collecteur.
C. Lavigne .....	2e Collecteur.
J. Robichaud .....	1er Asst.-Col.
J. O. A. Thihaudeau .....	2e Asst.-Col.
Frs. Côté .....	Com.-Ordon.
J. Hoofstetter .....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$1828 10
Dépenses .....	1596 87
	<hr/>
Surplus .....	231 23
En banque .....	\$1394 31
Prêté aux sœurs .....	3000 00
	<hr/>
	4394 31

3 MAI 1887.

A. Gosselin .....	Président.
T. A. Grothé .....	1er Vice Président.
O P. Jacques .....	2e Vice Président.
J. Letellier .....	Secrétaire-Archiv
J. Jubinville .....	Asst.-Secrétaire.
A. Raymond .....	Sec.-Correspond.
J. Contant .....	Trésorier.
O. Gosselin .....	1er Collecteur.
Jos. Robichaud .....	2e Collecteur.
Z. Lepage .....	1er Asst.-Col.
J. O. A. Thibaudeau .....	2e Asst.-Col.
C. Lavigne .....	Com.-Ordon.
J. Léonard .....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$1469 95
Dépenses .....	1178 07
Surplus .....	291 88
En banque .....	\$1685 01
Prêté aux sœurs .....	3000 00
	<hr/> 4685 01

1 NOVEMBRE 1887.

Geo. Reneault .....	Président.
A. Raymond .....	1er Vice Président.
A. Pételle .....	2 Vice Président.
J. Letellier .....	Secrétaire-Archiv.
J. Jubinville .....	Asst.-Secrétaire.
T A Grothé .....	Sec.-Corresp.
A. Gosselin .....	Trésorier.
O. Gosselin .....	1er Collecteur.
Jos. Robichaud .....	2e Collecteur.
Z. Lepage .....	1er Asst.-Col.
J. O. A. Thibaudeau .....	2e Asst.-Col.
J. Côté .....	Com.-Ordon.
P. Wilhelmy .....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes .....	\$2428 62
Dépenses .....	1539 86
	<hr/>
Surplus.....	888 76
En banque .....	\$2574 01
Prêté aux sœurs.....	3000 00
	<hr/>
	5574 01

5 MAI 1888.

Geo. Reneault.....	Président.
A. Raymond.....	1er Vice Président.
O. Gadoua .....	2e Vice Président.
J. Letellier.....	Secrétaire Archiv.
J. Jubinville.....	Asst.-Secrétaire.
A. Monjeau.....	Sec. Correspon.
A. Gosselin.....	Trésorier.
O. Gosselin.....	1er Collecteur.
J. O. A. Thibaudeau....	2e Collecteur.
Z. Lepage.....	1er Asst.-Col.
O. Leclerc .....	2e Asst.-Col.
P. Wilhelmy .....	Com. Ordon.
A. Mireault.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes.....	\$1592 61
Dépenses.....	785 93
	<hr/>
Surplus.....	806 76
En Banque .....	\$1881 00
Prêté aux sœurs .....	4500 00
	<hr/>
	6381 00

6 NOVEMBRE 1888.

Geo. Renault.....	Président.
A. Raymond.....	1er Vice Président.
O. Gadoua ..	2e Vice Président.
J. Letellier.....	Secrétaire Archiv.
J. A. Martin.....	Asst.-Secrétaire-
Geo. Geoffroy.....	Sec.-Correspon.
A. Gosselin.....	Trésorier.
O. Gosselin.....	1er Collecteur.
J. O. A. Thibaudeau.....	2e Collecteur.
J. Jubinville.....	1er Asst.-Col.
E. Vigeant.....	2e Asst.-Col.
P. Wilhelmy.....	Com.-Ordon.
A. Mireault.....	Asst.-Com.-Ordon.

*Rapport du Trésorier.*

Recettes ... ..	\$2073 85
Dépenses ... ..	1705 30
Surplus.....	368 55
En banque... ..	\$2250 00
Arêté auq scœns.....	4500 00
	<hr/> 6750 00

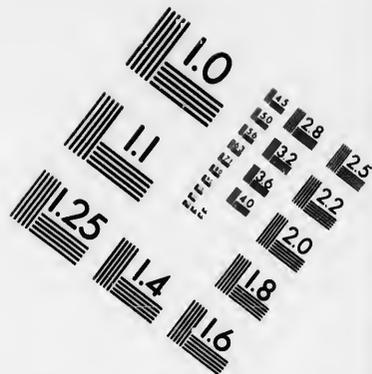
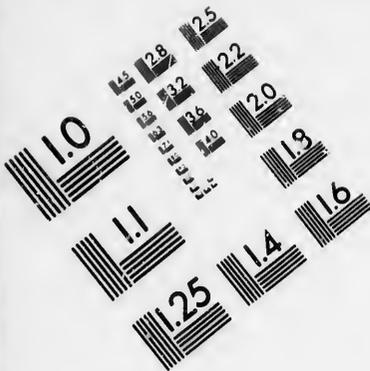
1 MAI 1889.

A. Raymond.....	Président.
C. Lafleur.....	1er Vice Président.
T. A. Grothé .	2e Vice Président.
J. Robichaud.....	Secrétaire-Archiv.
A. H. Duchesneau..	Asst.-Secrétaire.
Geo. Geoffroy.....	Sec.-Correspon
A. Gosselin..	Trésorier.
O. Gosselin... ..	1er Collecteur.
J. O. A. Thibaudeau ..	2e Collecteur.
J. Jubinville .	1er Asst.-Col.
E. Vigeant... ..	2e Asst.-Col.
O. Giroux... ..	Com.-Ordon.
Chs. Lavigne, .....	Asst.-Com.-Ordon.

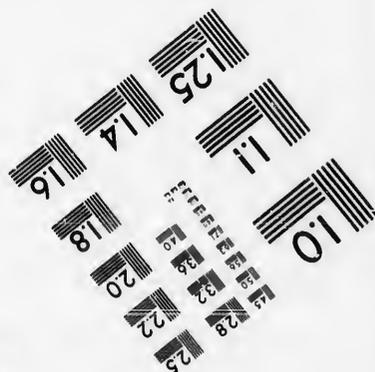
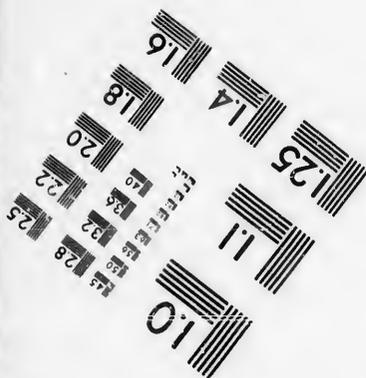
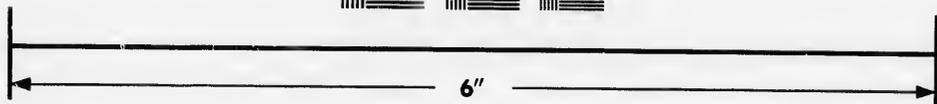
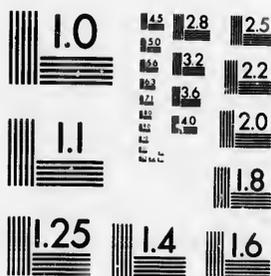


Veuve	Communa- tion.	Orphe- lins.	Frais funér.	Total.	Mont't payé.	Remarques.
				.....	1.00	Mort en dedans d'un
				.....	4.25	do [ans.
15	200.00	30.50	20.00	1009.65	6.00	
			17.00	17.00	5.90	Mort veuf
					1.25	Déqualifié.
					3.50	Mort en dedans de
50	200.00	85.47	20.00	988.97	8.90	12 mois.
					2.00	Mort en dedans de
50	200.00	65.00	20.00	1044.50	17.15	[12 mois.
25	200.00	.....	20.00	765.25	4.35	
00	200.00	198.95	20.00	911.95	19.50	
					22.25	Déqualifié.
50	200.00	80.25	20.00	830.75	14.40	
50	.....	215.45	20.00	549.95	13.75	
00	200.00	137.10	20.00	688.10	15.45	
50	200.00	59.15	17.00	599.65	28.50	
25	.....	.....	17.00	323.75	38.20	
00	200.00	.....	17.00	610.00	25.95	
				6.00	22.00	Déqualifié.
					19.85	do
50	200.00	68.00	17.00	422.50	37.90	
00	200.00	.....	17.00	301.00	29.50	
00	.....	243.40	17.00	460.40	28.55	
					57.40	do
00	.....	156.49	17.00	1063.40	79.10	
00	.....	96.50	17.00	382.50	59.30	
00	.....	.....	20.00	283.00	87.15	
					74.50	Déqualifié.
			17.00	143.00	96.50	Mort veuf.
00	.....	.....	17.00	1313.00	92.80	
00	.....	101.40	17.00	363.00	40.95	Orph. expir. 7 Nov.
				15.00	61.80	Déqualifié. [1894
			17.00	32.00	9.25	Mort garçon.
00	.....	.....	17.00	417.00	113.40	
00	.....	100.00	17.00	517.00	17.85	Dernier orphelin
00	.....	.....	17.00	417.00	109.45	[expir. 25 Nov. '94
					4.80	Mort en dedans
00	.....	.....	17.00	444.00	128.40	[d'un an.
00	.....	56.00	17.00	473.00	12.45	Dernier orphelin
00	.....	5.20	17.00	422.20	151.20	[expir. 28 Déc. '98
00	.....	.....	17.00	417.00	134.50	
00	.....	398.17	17.00	815.17	95.85	Dernier orphelin
00	.....	.....	17.00	537.00	26.05	[août 1893.
			17.00	23.00	35.91	Mort veuf.
			17.00	17.00	20.50	Mort garçon.
00	.....	.....	17.00	440.00	186.40	
00	.....	20.70	17.00	437.00	165.65	Dern. orph 1901.
			17.00	.....	17.75	Déqualifié.
00	.....	.....	17.00	417.00	142.50	
00	.....	1.00	17.00	523.00	160.50	
					9.95	Mort en dedans
00	.....	.....	17.00	564.00	168.15	[d'un an.
00	.....	.....	17.00	545.00	168.85	





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1.5 2.8  
2.5 3.2  
3.6 4.0  
4.5 5.0  
5.6 6.3  
7.1 8.0  
9.0

10  
11  
12  
15  
18  
20  
25  
30  
36  
45  
56  
71

# N ECROLO

No.	NOMS.	Profession.	Entré	Décédé le	Age au décès.	Veuves et orphelins.
1	Pierre Verdon.....	Charpentier..	16 Juil. 1861..	13 Sept. 1861..	37	....
2	J. Bte. St. Germain..	Plâtrier.....	10 Déc. 1861..	15 Oct. 1862..	34	....
3	Frs. Tardif.....	Menuisier....	3 Juin 1861..	8 Jan. 1863..	38	V. et 1 orph.
4	Jos. Touzin.....	Tobacconiste.	5 Août 1862..	24 Nov. 1863..	20	....
5	Jos. Sasseville.....	Ferblantier..	12 Août 1862..	29 Déc. 1863	37	....
6	Aug. Roulé.....	Tailleur.....	15 Sept. 1863..	10 Mai 1864..	38	....
7	Frs. Marien.....	Cordonnier..	15 Avril 1862..	27 Juil. 1864..	26	V. et 2 orph.
8	Eug. Payette.....	Menuisier....	5 Avril 1864..	20 Sept. 1864..	37	....
9	Désiré Gilbert.....	Forgeron....	24 Janv. 1860..	14 Jan. 1865..	29	V. et 1 orph..
10	Maurice Deglandon..	Menuisier....	2 Fév. 1864..	17 Mai 1865..	33	Veuve.....
11	Ls. Duguay.....	Cordonnier..	25 Juin 1861..	15 Mai 1866..	31	V. et 5 orph..
12	L. T. Lescarbeau.....	Taill. de p....	19 Avril 1859.	27 Nov. 1866..	..	....
13	Touss. Richard.....	Cordonnier..	22 Juil. 1862..	12 Jan 1866..	29	V. et 1 orph..
14	Moise Deschatelets..	".....	8 Juil. 1862..	21 Août 1866..	34	V. et 5 orph..
15	Narc. Allard.....	Fab. de balais	16 Mai 1865..	7 Mai 1868..	..	V et 1 orph..
16	Hipp. Michaud.....	Cordonnier..	9 Sept. 1862..	12 Juil. 1868..	40	V. et 1 orph..
17	Jules Vaillancourt..	Menuisier....	21 Août 1-60..	12 Mars 1869..	30	Veuve.....
18	F. X Mantha.....	".....	5 Mai 1863..	26 Avril 1869..	33	Veuve.....
19	Alph. Larivée.....	Cordonnier..	13 Août 1861..	29 Déc 1869..	27	....
20	Félix Lavallée.....	".....	15 Mars 1864..	18 Jan. 1870..	24	....
21	Chs. Sabourin.....	Imprimeur....	28 Mai 1861..	24 Jan. 1871..	41	V. et 2 orph..
22	Alph. Blondin.....	".....	29 Janv. 1867..	29 Juin 1871..	24	Veuve.....
23	Jos. Oct. Paquin.....	Teneur de liv.	5 Juil. 1870..	12 Avril 1874.	39	V. et 5 orph..
24	Pierre Jetté.....	Cordonnier..	19 Avril 1859..	1874	..	....
25	Etienne Martin.....	Taill. de p....	".....	1 Jan. 1876..	..	V. et 4 orph..
26	Chs. Charretier.....	Briqueteur....	14 Mai 1867..	20 Juil. 1876..	33	V. et 1 orph..
27	Edmond Massy père.	Tonnellier....	19 Avril 1859..	26 Juil. 1876..	..	Veuve.....
28	Guill. H. Dion.....	Dentiste.....	20 Fév. 1861..	25 Juil. 1877..	51	....
29	Jos. N. Provencher..	Confiseur....	24 Fév. 1863..	11 Fév. 1879..	55	....
30	Alf. Ladurantaie....	Peintre.....	6 Août 1861..	27 Mai 1879..	43	Veuve.....
31	Ferd. Beausoleil....	Mécanicien..	4 Mai 1875..	3 Mai 1881..	42	V. et 1 orph.
32	Jos. Milaire.....	Cordonnier..	19 Nov. 1861..	Mai 1881..	42	....
33	Noé Carly.....	Corroyeur....	9 Avril 1881..	17 Oct. 1882..	23	....
34	Edouard Cérat.....	Taill. de p....	19 Avril 1859..	13 Avril 1883.	..	Veuve.....
35	Joseph Robin.....	Cordonnier..	5 Sept. 1882..	22 Oct. 1884..	31	V. et 3 orph.
36	J. C. Poitovin.....	Médecin.....	5 Avril 1870..	22 Jan. 1885..	58	Veuve.....
37	Avila Giguère.....	Cordonnier..	27 Mai 1884..	29 Mars 1885..	21	....
38	Dom. Boudrias.....	Professeur....	29 Mars 1864.	24 Oct. 1885..	57	Veuve.....
39	Joseph Emard.....	Meubliers....	9 Déc. 1884..	9 Mars 1886..	39	V. et 2 orph.
40	Raymond Cornellier..	Cordonnier..	23 Sept. 1862..	3 Avril 1886..	58	V. et 1 orph.
41	Jos. Clopin.....	".....	7 Juin 1864..	6 Juil. 1886..	55	Veuve.....
42	Philippe Laurent..	Briqueteur..	2 Juin 1874	24 Nov. 1886..	42	V. et 5 orph.
43	Dosithé Brossard....	Ferblantier..	2 Sept. 1884..	18 Avril 1887..	29	Veuve.....
44	Alf. Letourneau.....	Boucher.....	18 Mars 1884.	4 Juin 1887..	43	....
45	Célestin Albert.....	Corroyeur....	9 Juin 1885..	21 Juin 1888..	26	....
46	Alexis Larchevêque.	Taill. de p....	12 Juill. 1859.	18 Août 1888..	54	Veuve.....
47	Odilon Riopel.....	Plâtrier.....	22 Juil. 1862	15 Sept. 1888..	49	V. et 3 orph.
48	Jos. Varin.....	Menuisier....	22 Déc. 1885..	27 Oct. 1888..	29	....
49	Sébastien Latour....	Taill. de p....	2 Août 1864..	17 Nov. 1888..	55	Veuve.....
50	Louis Drapeau.....	Cordonnier..	15 Mars 1864..	21 Déc. 1888	53	V. et 1 orph.
51	Fab. T. Monette.....	Com table....	21 Févr. 1888.	23 Déc. 1888..	..	....
52	J. B. Labelle.....	Tanneur.....	29 Sept. 1863..	7 Juin 1889..	59	Veuve.....
53	Chs. Parent.....	Cordonnier..	5 Mai 1863..	17 Juin 1889..	63	Veuve.....

# CROLOGE.

le	Age au décès.	Veuves et orphelins.	Bénéfices en maladie	Veuve	Communtation.	Orphelins.	Frais funér.	Total.	Mont't payé.	Remarques.
1861..	37	....	..	..	.....	.....	.....	.....	1.00	Mort en dedans d'un
1862..	34	....	..	..	.....	.....	.....	.....	4.25	do [ans.
1863..	38	V. et 1 orph.	6.00	753.15	200.00	30.50	29.00	1009.65	6.00	Mort veuf
1863..	20	....	..	..	.....	.....	17.00	17.00	5.90	Déqualifié.
1863..	37	....	..	..	.....	.....	.....	.....	1.25	Mort en dedans de
1864..	38	....	..	..	.....	.....	.....	.....	3.50	12 mois.
1864..	25	V. et 2 orph.	54.00	629.50	200.00	85.47	20.00	988.97	8.90	Mort en dedans de
1864..	37	....	..	..	.....	.....	.....	.....	2.00	12 mois.
1865..	29	V. et 1 orph.	133.00	586.50	200.00	165.00	20.00	1044.50	17.15	
1865..	33	Veuve .....	..	545.25	200.00	.....	20.00	765.25	4.35	
1866..	31	V. et 5 orph.	..	493.00	200.00	198.95	20.00	911.95	19.50	
1866..	..	....	..	..	.....	.....	.....	.....	22.25	Déqualifié.
1866..	29	V. et 1 orph.	..	520.50	200.00	80.25	20.00	830.75	14.40	
1866..	34	V. et 5 orph.	..	314.50	.....	215.45	20.00	549.95	13.75	
1868..	..	V. et 1 orph.	..	331.00	200.00	137.10	20.00	688.10	15.45	
1868..	40	V. et 1 orph.	..	323.50	200.00	59.15	17.00	599.65	28.50	
1869..	30	Veuve .....	64.50	242.25	.....	.....	17.00	323.75	38.20	
1869..	33	Veuve .....	129.00	264.00	200.00	.....	17.00	610.00	25.95	
1869..	27	....	6.00	..	.....	.....	.....	6.00	22.00	Déqualifié.
1870..	24	....	..	..	.....	.....	.....	.....	19.85	do
1871..	21	V. et 2 orph.	21.00	118.50	200.00	66.00	17.00	422.50	37.90	
1871..	24	Veuve .....	..	84.00	200.00	.....	17.00	301.00	29.50	
1874..	39	V. et 5 orph.	..	200.00	.....	243.40	17.00	460.40	28.55	
1874..	..	....	..	..	.....	.....	.....	.....	57.40	do
1876..	..	V. et 4 orph.	690.00	200.00	.....	156.49	17.00	1063.40	79.10	
1876..	33	V. et 1 orph.	69.00	200.00	.....	96.50	17.00	382.50	59.30	
1876..	..	Veuve .....	63.00	200.00	.....	.....	20.00	283.00	87.15	
1877..	51	....	..	..	.....	.....	.....	.....	74.50	Déqualifié.
1879..	55	....	126.00	..	.....	.....	17.00	143.00	96.50	Mort veuf.
1879..	43	Veuve .....	1096.00	200.00	.....	.....	17.00	1313.00	92.80	
1881..	42	V. et 1 orph.	45.00	200.00	.....	101.40	17.00	363.00	40.95	Orph. expir. 7 Nov.
1881..	42	....	15.00	..	.....	.....	.....	15.00	61.80	Déqualifié. [1894
1882..	23	....	15.00	..	.....	.....	17.00	32.00	9.25	Mort garçon.
1883..	..	Veuve .....	..	400.00	.....	.....	17.00	417.00	113.40	
1884..	31	V. et 3 orph.	..	400.00	.....	100.00	17.00	517.00	17.85	Dernier orphelin
1885..	58	Veuve .....	..	400.00	.....	.....	17.00	417.00	109.45	[expir. 25 Nov. '94
1885..	21	....	..	..	.....	.....	.....	.....	4.80	Mort en dedans
1885..	57	Veuve .....	27.00	400.00	.....	.....	17.00	444.00	128.40	[d'un an.
1886..	39	V. et 2 orph.	..	400.00	.....	56.00	17.00	473.00	12.45	Dernier orphelin
1886..	58	V. et 1 orph.	..	400.00	.....	5.20	17.00	422.20	151.20	[expir. 28 Déc. '98
1886..	55	Veuve .....	..	400.00	.....	.....	17.00	417.00	134.50	
1886..	42	V. et 5 orph.	..	400.00	.....	398.17	17.00	815.17	95.85	Dernier orphelin
1887..	29	Veuve .....	120.00	400.00	.....	.....	17.00	537.00	26.05	[août 1893.
1887..	43	....	6.00	..	.....	.....	17.00	23.00	35.91	Mort veuf.
1888..	26	....	..	..	.....	.....	17.00	17.00	20.50	Mort garçon.
1888..	54	Veuve .....	23.00	400.00	.....	.....	17.00	440.00	186.40	
1888..	49	V. et 3 orph.	..	400.00	.....	20.70	17.00	437.00	165.65	Dern. orph 1901.
1888..	29	....	..	..	.....	.....	17.00	.....	17.75	Déqualifié.
1888..	55	Veuve .....	..	400.00	.....	.....	17.00	417.00	142.50	
1888..	53	V. et 1 orph.	105.00	400.00	.....	1.00	17.00	523.00	160.50	
1888..	..	....	..	..	.....	.....	.....	.....	9.95	Mort en dedans
1889..	59	Veuve .....	147.00	400.00	.....	.....	17.00	564.00	168.15	[d'un an.
1889..	63	Veuve .....	128.00	400.00	.....	.....	17.00	545.00	168.85	

